137e ANNÉE — N° 312 — 20 centimes le Numéro — DANS TOUTE LA FRANCE — Le Numéro 20 centimes — N° 312 — 137e ANNÉE

MARDI
10 NOVEMBRE 1925

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	3 mois	6 mois	1 an
Paris, Seine, S.-et-O.	16 fr.	31 fr.	60 fr.
Départem^ts et Colonies	17 fr.	33 fr.	64 fr.
Etranger (Entente postale)	26 fr.	51 fr.	100 fr.
Etranger (autres pays)	35 fr.	69 fr.	136 fr.

On s'abonne dans tous les Bureaux de poste

CHÈQUES POSTAUX : Ce 382-PARIS

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

JOURNAL DES DÉBATS
POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

MARDI
10 NOVEMBRE 1925

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
17, Rue des Prêtres-St-Germain-l'Auxerrois
PARIS-1er

Adresse télégraphique : DÉBATS-PARIS
Tél. : GUTENBERG 03.00-03.01-03.02

LES ANNONCES sont reçues directement aux Bureaux du Journal

SOMMAIRE

Nos finances.
Un exemple.
Au Jour le Jour. — *La clôture de l'Exposition des Arts décoratifs.* — P.
Les événements de Syrie.
La campagne du Maroc. — *La situation générale.*
Le contrôle militaire en Allemagne et les accords de Locarno.
L'enquête de la S. D. N. sur le conflit gréco-bulgare. — ED. BAUTY.
Le mandat français en Syrie. — *Un échec réparable.*

2e page
A l'Etranger.
Les projets financiers du gouvernement.
Les réunions et cérémonies d'hier.
Le Nuraghe d'Inghiriadu. — [7]. — HERBERT WILD.

3e page
L'Ecole supérieure d'électricité.
Revue de Géographie. — *Le bassin moyen du fleuve des Amazones.* — G. GRANDIDIER.

Nos finances

Nous sommes en plein gâchis. Tout le monde sait que le problème financier est dominé par la confiance publique. Tout le monde sait qu'il n'y a pas de confiance possible avec une Chambre inspirée par les socialistes révolutionnaires. Entre ces deux termes, le gouvernement oscille. Et, pendant qu'il tergiverse, la livre monte, le public s'inquiète et la crise s'aggrave.

M. Painlevé a commencé par penser à la confiance. Il a donc déclaré solennellement qu'il repoussait toute idée de consolidation. Il a ensuite rédigé un projet dans lequel il demande une contribution exceptionnelle basée sur les impôts cédulaires. Ces idées étaient simples. Le projet de M. Painlevé n'allait pas sans soulever des objections sérieuses et sans réclamer des améliorations importantes. Il est paradoxal par exemple d'établir la progressivité en ce qui concerne la contribution sur les traitements et salaires quand elle n'existe pas pour les autres contributions. Mais, dans l'ensemble, le projet de M. Painlevé, tout contestable qu'il était, se présentait dans la crise présente comme un moindre mal : il avait ce mérite négatif d'éviter, sous sa forme brutale de spoliation, le prélèvement sur le capital.

Là-dessus intervient la commission des finances, où règnent les socialistes. Et alors que voit-on? M. Painlevé, qui avait d'abord exprimé le désir de faire voter ses projets très rapidement, est soumis à une sévère critique. Il déclare que son texte peut être amendé. Nous ne lui reprocherons pas cette déclaration, parce que personne ne pensera que ce texte, établi hâtivement, était définitif. Mais quelles modifications va-t-il subir? Par un tour de prestidigitation, la commission des finances de la Chambre a voté hier soir une motion rédigée par les socialistes, et de laquelle on peut tirer tout ce qu'on veut. L'opposition a protesté avec raison contre cette procédure. Avec la motion socialiste, tout est remis en question, non seulement l'impôt sur le capital, mais même la question de la consolidation.

Qu'allait faire le gouvernement? Ce matin, à la commission des finances, M. Painlevé, interrogé sur cette motion, a nettement répondu que l'inflation était inévitable et qu'il se refusait à la consolidation. M. Auriol, au nom des socialistes, a déclaré que son parti demeurait hostile à l'inflation et favorable au prélèvement sur le capital comme à la consolidation. Voilà donc les deux thèses en présence, et voilà où nous en sommes. La commission et la Chambre vont avoir à se prononcer sur cette grave affaire. Et cette affaire, pour l'appeler par son nom, c'est de savoir si, par le moyen du prélèvement sur le capital, les citoyens ne seront pas réduits à aliéner aux banques hypothécaires une partie du sol français, c'est de savoir aussi si, oui ou non, il y a dans la Chambre des partisans de la faillite!

Il ne faut pas s'y tromper. Les socialistes jouent leur jeu, qui n'est pas de rétablir les finances, mais de préparer la révolution selon leurs doctrines. Ils ne lâcheront pas. Ils ont trouvé, à la faveur de nos difficultés et à la faveur du Cartel et des faiblesses gouvernementales, un moyen inespéré de faire une expérience. Pourquoi y renonceraient-ils? Le gouvernement paie cher la faute qu'il a commise en se rapprochant imprudemment de M. Auriol et de M. Blum. Il s'est mis de lui-même dans une situation intenable le jour où il a laissé voir qu'il désirait, qu'il recherchait le concours du parti révolutionnaire. En poursuivant à la fois l'assainissement financier et la formation d'une majorité où entrent les socialistes, il a posé un problème insoluble. Il y a une désorganisation socialiste, il y a une spoliation socialiste, il y a une ruine socialiste, mais il n'y a pas plus de finances socialistes que de cercles carrés. Quand les socialistes, bons apôtres, interdisent au gouvernement toute inflation, ils savent bien ce qu'ils font : ils prétendent l'acculer à des mesures brusques, à des prélèvements destinés à supprimer la richesse privée et le capital, à un bouleversement général. Le gouvernement est-il de taille à résister?

Avant tout, le débat financier, qu'on le veuille ou non, est un débat politique. Un projet même médiocre pourrait être adopté, un projet même médiocre pourrait être utile, un projet même médiocre pourrait nous aider à sortir d'embarras, s'il y avait un gouvernement d'union parlant au nom de tous, et une Chambre décidée à appuyer par une forte majorité ce gouvernement. Mais le Cartel a jeté la division partout. Les projets existent à peine par eux-mêmes; ils sont devenus des armes entre les mains des partis. Dans une heure grave, à la veille d'une crise peut-être décisive, toute la politique française est soumise à la question de savoir si le parti socialiste votera ou ne votera pas. C'est insensé. Il est temps d'en finir au plus vite avec ces incohérences, et de revenir à la seule conception possible : un gouvernement national, ayant assez d'autorité pour réunir des représentants de tous les partis, et pour faire accepter les mesures sages et nécessaires, avec les socialistes s'ils veulent, sans eux s'ils se dérobent, et, au besoin, contre eux s'ils poursuivent leur entreprise révolutionnaire.

UN EXEMPLE

Ce n'est pas seulement le budget de l'Etat qui est en proie au pillage. Celui de la Ville n'a rien à lui envier. Nous citions ces jours-ci le cas des ministres qui créent des « offices » et des fonctions pour caser leurs chefs de cabinet. Une plainte officielle, adressée au Conseil municipal par l'Association amicale des chefs et rédacteurs de la préfecture, nous en apporte la confirmation pour le budget de Paris. La reproduire en partie dispense de tout commentaire :

Monsieur le Président du Conseil municipal,
Messieurs les Conseillers,

Nous nous adressons à vous comme étant les protecteurs du personnel de carrière de la Ville de Paris, qui est profondément ému par de récentes nominations sur lesquelles il nous a paru indispensable d'appeler toute votre attention.

Première espèce. Le *Bulletin municipal officiel* du 20 octobre dernier annonce la nomination en qualité d'inspecteur adjoint du travail, régisseur adjoint de la Bourse du travail, de M. Godart (Léon-Edmond). Or, ce poste, considéré par l'administration comme inutile, avait été supprimé par arrêté préfectoral du 2 juillet 1923, inséré au *Bulletin municipal* du 28 du même mois. Non seulement l'économie décidée n'a donc pas été réalisée, mais, alors que le précédent titulaire du poste de régisseur adjoint, M. Journe, recevait les mêmes émoluments qu'un sous-chef de bureau, son successeur s'est vu maintenir le traitement équivalent à celui de chef de bureau, qui lui était servi en qualité de chef du Secrétariat particulier de M. Naudin. Ainsi, par un retour inattendu, au lieu de la diminution de dépenses prévue, c'est une augmentation qui va apparaître au budget de la Ville.

Deuxième espèce. Le *Bulletin municipal* de ce jour fait savoir que M. Contencin, directeur du Cabinet, est chargé, en qualité de directeur à la préfecture de la Seine, du contrôle administratif des services du gaz et de l'électricité.

Cette nouvelle ne nous étonne pas moins que la précédente. En effet, un arrêté préfectoral du 7 juin 1919, publié au *Bulletin municipal* du 13 du même mois, a décidé que les postes de contrôleurs administratifs des services du gaz et de l'électricité étaient supprimés, que cette mesure aurait effet du jour de la cessation des fonctions des titulaires de ces emplois et que les attributions de ces fonctionnaires seraient alors dévolues à l'Inspection générale. Au lieu de l'exécution pure et simple de ces mesures, nous voyons grossir d'une unité le cadre des directeurs de la préfecture qui comprend désormais cette variété nouvelle, le directeur sans direction.....

L'Association fait remarquer que ce genre d'abus est d'autant plus dangereux que les préfets tendent à devenir de plus en plus instables. Dans ces conditions, les « testaments préfectoraux » sont de plus en plus fréquents, et les hauts postes de l'administration municipale risquent d'être accaparés par les chefs et attachés des cabinets préfectoraux, sans compter ceux qui seront créés quand il ne s'en trouvera pas de vacants au moment voulu. On démoralise ainsi le personnel en y introduisant par en haut des nouveaux venus, qui passent sur le dos des chevronnés et des méritants, et on charge le contribuable pour satisfaire à des libéralités posthumes. Comment prendre au sérieux à ce spectacle les déclarations solennelles sur la nécessité des économies?

La question du désarmement général

La thèse française

Jeudi dernier, à l'Hôtel des Invalides, a eu lieu une importante réunion, présidée par M. Paul-Boncour, et à laquelle assistaient, notamment, le général Debeney, chef d'état-major de l'armée; l'amiral Salaün, chef d'état-major de la marine; M. Laroche, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, et des représentants des grands ministères.

Ces hautes personnalités ont apporté leur adhésion à la thèse française sur la préparation de la future conférence pour la réduction des armements. Condensée sous la forme d'un document d'une dizaine de pages, cette thèse, que M. Paul-Boncour défendra à Genève, au nom de la France, contient d'abord des vœux pour la mise en train immédiate des études préparatoires qui devront être réparties entre les divers organismes techniques de la Société des nations.

Le document approuvé jeudi dernier souligne la complexité du problème. Les armements d'un pays ne se composent pas seulement du nombre d'hommes que ce pays a sous les drapeaux et du matériel de guerre qu'il possède. Sous le mot « armement » se cache une formule plus exacte, celle du « potentiel de guerre ».

Le « potentiel de guerre » d'une nation est composé de multiples éléments : armée, stocks d'armes, population, possibilités de ravitaillement, capacité de production industrielle, état des finances, situation géographique, possibilités de mobilisation, en rapidité et en ampleur, possibilités de fabrication d'armements, etc., etc.

Réduire les armements, c'est établir une juste proportion entre le potentiel de guerre des différents Etats. La France affirme ce principe : que nul pays ne doit pouvoir disposer d'une force supérieure à celle que la Société des nations pourrait susciter contre lui s'il violait la paix.

AU JOUR LE JOUR

La clôture de l'Exposition des arts décoratifs

L'Exposition des arts décoratifs a clos ses portes hier soir. On peut dire que les Parisiens pourront être fiers de la fête qui, pendant six mois, a été pour eux et leurs hôtes venant de la province française ou de l'étranger un attrait toujours vif et jamais décevant.

L'Exposition de 1925 constitue un succès tant par les visiteurs qu'elle a reçus que par les recettes qu'elle a réalisées.

Aussi les documents officiels qui constatent cette double réussite, et que nous allons reproduire ici, sont-ils amplement justifiés.

Le Commissaire général de l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes,

A Monsieur le Président du Comité de la presse de l'Exposition.

Monsieur le Président,

M. le ministre du commerce et de l'industrie, par la lettre dont vous trouverez ci-jointe une copie, a bien voulu me transmettre les félicitations du gouvernement pour la parfaite réalisation de l'Exposition et le grand succès qu'elle a obtenu tant en France qu'à l'étranger.

C'est pour moi le plus agréable des devoirs de les porter à votre connaissance, en y joignant, pour vous-même et pour vos collaborateurs, le témoignage de toute ma satisfaction et de ma profonde gratitude.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

FERNAND DAVID.

Monsieur Fernand David, sénateur, ancien ministre, Commissaire général de l'Exposition des arts décoratifs et industriels modernes.

Monsieur le Commissaire général et cher Collègue,

Le Conseil des ministres, lors de sa dernière réunion, a adopté la délibération dont vous trouverez ci-joint copie. Elle a pour but de vous faire parvenir les félicitations du gouvernement pour le grand succès obtenu tant en France qu'à l'étranger par l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes, succès qui est dû pour une si grande part à votre autorité et à votre dévouement.

Pour moi, qui ai apprécié au jour le jour l'effort que vous avez dépensé dans ces circonstances, ce m'est un plaisir de vous adresser cette délibération en y joignant mes félicitations personnelles et aussi les plus cordiales.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire général et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Signé : CHARLES CHAUMET.

Le Conseil des ministres, constatant la parfaite réalisation de l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes et le grand succès qu'elle a obtenu tant en France qu'à l'étranger, a chargé le ministre du commerce d'adresser à M. Fernand David, Commissaire général de l'Exposition, les félicitations du gouvernement.

Si M. le commissaire général Fernand David, en transmettant à la presse les félicitations que le gouvernement lui a adressées, a très aimablement souligné le rôle que la presse avait eu dans la réussite de l'entreprise, il nous est agréable, à notre tour, d'ajouter aux félicitations officielles qu'a reçues le commissaire général. M. Fernand David, et son secrétaire général, M. Louis Nicolle, ont su mener à bien, par leur activité et leur aménité, une œuvre dont la réalisation présentait de nombreuses difficultés. Que ces difficultés soient d'ordre matériel ou d'ordre moral, elles ont toutes été vaincues. L'Exposition a même gagné de l'argent, ce qui n'est pas fréquent dans ce genre d'entreprises. Mais, à ces succès désormais acquis, il est permis de penser qu'elle en ajoutera d'autres. Conformément à ce qu'ont envisagé ses promoteurs, elle doit avoir une influence qui se prolongera durant de longues années. Il est vraisemblable qu'il sera impossible aux futurs historiens des arts décoratifs de négliger cette manifestation dont ils trouveront la trace dans les œuvres qui lui seront postérieures.

Si l'Exposition a rompu avec quelques traditions, elle y est revenue quand elle s'est terminée par une journée en faveur des pauvres. Notre confrère l'*Intransigeant* a voulu qu'elle se survive un jour et que ce jour soit consacré à ceux qui souffrent. C'est ce qui a été fait. Le rideau est tombé sur une manifestation de charité, on ne pouvait souhaiter meilleure conclusion à cet effort où s'alliaient le travail et les fêtes.

P.

Les événements de Syrie

Le départ du général Sarrail

Le général Sarrail s'est embarqué hier à Beyrouth sur le paquebot *Sphinx*.

Les troupes, la gendarmerie, la police, ont rendu les honneurs.

Le général Sarrail a été salué à l'embarcadère par les généraux Duport et Gamelin, le président des Etats de Syrie, le gouverneur du Grand Liban, les membres des cabinets militaire et civil du haut-commissariat, les députés, les ministres étrangers, les directeurs des journaux et les notabilités.

Une attaque de nuit contre Damas

Le correspondant de la *Chicago Tribune* à Damas, M. G. Seldes, télégraphie le 8 novembre :

Damas a connu une nouvelle nuit de terreur. Les rebelles ont fait une attaque à l'extrémité orientale de la rue dite Droite. A 3 heures du matin, un petit groupe, chargé apparemment d'attirer les Français dans une embûche hors de la ville, tenta de s'emparer des postes de mitrailleuses. Un feu vif, qui réveilla les habitants, les accueillit.

A peine le bruit des mitrailleuses fut-il entendu que le chant de mort bien connu des Musulmans s'éleva dans plusieurs quartiers. Les chrétiens s'alarmèrent. Au milieu du tapage de la fusillade et des mélopées mahométanes, on entendit l'aboiement des milliers de chiens errants de Damas et le chant des coqs, ce qui ajouta une note comique à une heure tragique.

Les mitrailleurs français repoussèrent les assaillants, qui revinrent plusieurs fois à la charge, dans l'espoir de les attirer dans leur embuscade. Vers l'aurore les rebelles se retirèrent.

Ce matin, des milliers de chrétiens fuient la ville, luttant pour avoir des places dans le seul train disponible. En tout, 25.000 chrétiens ont quitté Damas, 15.000 se sont rendus à Beyrouth.

Trois Bédouins, qui avaient attaqué en septembre le convoi postal à Damas, ont été pendus. Leurs corps sont restés exposés au gibet pendant plusieurs heures.

Prochaine offensive du côté de Homs

Le même correspondant, généralement fort bien informé, télégraphie :

Les Français préparent pour mardi une vaste opération d'encerclement. Trois ou quatre mille cavaliers seront utilisés pour cette action qui aura lieu entre Damas et Homs. Jusqu'à présent les rebelles ont eu l'avantage, la cavalerie française étant presque tout entière employée au Sud contre les Druses. L'infanterie, accompagnée d'autos blindées et de tanks, manœuvrait trop lentement ; les rebelles pouvaient intimider les villages et lever des contributions. Grâce à la cavalerie et à des bataillons de mitrailleuses, les Français espèrent détruire en une semaine la masse des insurgés.

Une grande satisfaction s'exprime à la nouvelle de la nomination de M. de Jouvenel comme haut-commissaire.

[Des télégrammes de Jérusalem à la presse anglaise confirment la nouvelle de l'opération annoncée par le correspondant de la *Chicago Tribune*. Cette action décisive aurait été décidée à la nouvelle que les rebelles, qui cherchent à détruire la voie ferrée Homs-Damas, prépareraient une importante attaque.]

Arrivée en France du commandant de Soueïda

On mande de Marseille qu'à bord du paquebot *Lotus*, courrier de Syrie et d'Egypte, arrivé hier à 7 heures à La Pinède, avec 661 passagers, dont 428 émigrants, se trouvait le commandant Tommy-Martin, qui commandait les troupes bloquées dans Soueïda. Le navire ramenait également le capitaine Gallène, les trois officiers et 17 hommes de l'équipage du vapeur *Apollon*, détruit par un incendie en rade de Beyrouth, dans la matinée du 26 octobre.

LA CAMPAGNE DU MAROC

Les opérations

On mande de Fez, le 8 novembre :

Groupement de l'ouest. — 56 familles Beni-Mesguilda et 2 familles Metalsa sont rentrées de dissidence, versant 50 fusils. 2 familles Ouled-Kacem, sous-fraction des Beni-Zeroual, ont fait leur soumission à Tafrant. D'autre part, on annonce qu'une délégation des villages de l'Oued-Habbagyne (région à 6 kilomètres à l'est d'Issoual) se présenterait à nouveau pour demander des conditions de paix. Une trêve de trois jours leur a été accordée. Le village des Beni-Amrane (à 8 kil .500 au nord d'Issoual) a fait connaître qu'il acceptait les conditions de l'aman.

Le bombardement du 3 novembre sur Tazarine (4 kilomètres au nord de Bibane) aurait tué 7 Beni-Ouriaghel.

Nos partisans Beni-Bou-Bane, appuyés par des goumiers et un groupe de Tabouda, ont chassé les dissidents du village d'Osat (à 2 kil. 600 du nord-est de Msof). L'on signale que la piste Tafrant-Tabouda est terminée; elle a été parcourue en auto, hier, pour la première fois.

Groupement du centre. — L'artillerie et l'aviation ont effectué des bombardements sur les villages Senhadja de la région de Tizerouane.

Six familles Rioua, de Remla, et trois familles Mezziat sont rentrées de dissidence.

On apprend que, par ordre d'Abd el Krim, tous les hommes valides Khmès et Beni-Ahmed auraient été armés en vue de reprendre les positions occupées par les dissidents avant notre offensive; deux caïds seraient venus prendre le commandement de ces deux contingents.

19e corps d'armée. — Le calme a repris sur l'ensemble du front. Ce matin, l'aviation a effectué trois bombardements au nord de notre position de Tabouda et sur le massif Senhadja.

Des émissaires riffains à Tanger (?)

Le capitaine Gardner, qui passe pour être depuis deux ans un des conseillers intimes d'Abd el Krim, est arrivé à Tanger sur son yacht « Estrella », venant du Riff. Le bruit court que plusieurs chefs riffains seraient à bord.

Les Riffains concentreraient des troupes à Chechaouen dans le but d'attaquer les lignes espagnoles.

La situation générale

Hier, à son arrivée à Paris, le maréchal Pétain a déclaré :

Je laisse le Maroc à l'abri de toutes les tentatives d'Abd el Krim : la situation est complètement rétablie.

D'autre part, M. Steeg a accordé une entrevue à l'envoyé spécial du *Matin*. Le nouveau résident général a dit notamment :

Le maréchal Pétain a pris à cœur de prévenir, définitivement, toute surprise nouvelle. Il a adapté, avec son habituelle clairvoyance, trois fortes antennes suffisamment garnies d'hommes et de canons qui dominent et barrent la ligne frontière.

De ces bastions inexpugnables, nos forces de police peuvent aller battre les zones intermédiaires et couper court à toute incursion.

Fez, et partant notre protectorat, sont désormais à l'abri de toute menace.

Pour ce qui est des Riffains proprement dits, je n'éprouve à leur égard ni animosité ni mésestime. Ce sont, en temps ordinaire, de bons et laborieux travailleurs que j'ai vus à l'œuvre en Oranie.

Je n'arrive pas à comprendre quel bénéfice ils trouvent à creuser des tranchées au lieu de sillons, à manier des fusils au lieu de faucilles. Si ces gens ont des aspirations économiques à me soumettre; si, comme on l'a dit, certains de leurs besoins vitaux se trouvent contrecarrés à cause de telle ou telle mesure d'ordre, susceptible de modification, je ne demande qu'à examiner ces desiderata et à y satisfaire dans la limite de l'équité, mais à condition qu'ils présentent leurs requêtes autrement que le fusil à la main. Ce mode un peu primitif de sollicitation ne réussit pas avec la France, et les Riffains finiront bien par s'en apercevoir.

Quoi qu'il en soit, la sécurité ici est rétablie et nous pourrons nous consacrer, en toute liberté d'esprit, aux problèmes pacifiques, mais complexes et délicats, qui se posent dans le pays. L'accueil chaleureux que j'ai reçu de la population, tant française qu'indigène, me réconforte et m'encourage dans cette entreprise difficile.

Le contrôle militaire en Allemagne et les accords de Locarno

L'organisation du contrôle militaire

C'est à la Conférence des ambassadeurs que le gouvernement de Berlin transmettra directement les propositions qui lui ont été demandées en vue de satisfaire à la quatrième partie de la note alliée du 23 octobre sur le désarmement. On remarquera que c'est la première fois que le Reich traite sans intermédiaire avec la Conférence des ambassadeurs de la question du désarmement.

Les propositions en question devraient être communiquées entre le 15 et le 30 novembre, afin que les gouvernements alliés puissent arrêter officiellement la date du départ de Berlin de la commission interalliée de contrôle militaire. Ce départ est conditionné par l'exécution des quatre parties de la note du 23 octobre.

Il se pourrait que les officiers contrôleurs français, anglais, belges, italiens et japonais commencent à quitter Berlin, si les circonstances le permettent, dans le courant de décembre, c'est-à-dire au moment où la Société des nations se réunira pour admettre l'Allemagne, et que l'évacuation définitive se termine vers le milieu de janvier 1926. Mais tout dépend du rapport demandé au général Walsh par la Conférence des ambassadeurs, et des contre-propositions attendues du Reich.

Après le départ de Berlin de la commission interalliée, l'observation des clauses du désarmement sera contrôlée par la Société des nations.

Quant au régime des territoires occupés, on sait que des atténuations sont consenties par les Alliés, qui ont prévu en outre une modification de l'occupation, tant au point de vue militaire qu'au point de vue civil.

Les adoucissements porteront sur les passeports, les permis de circulation en deuxième et troisième zones, sur la levée de l'interdiction frappant les Allemands auxquels le séjour dans ces zones était défendu, les réquisitions, les cantonnements des troupes, le logement des administrations civiles et des autorités militaires.

La question du régime militaire est actuellement en discussion. Les Allemands voudraient, dit-on, que les Alliés ne maintiennent pas, dans les territoires occupés, des effectifs supérieurs à ceux qu'ils y entretenaient eux-mêmes avant 1914, et qu'ils estiment à 40.000 hommes.

Mais les gouvernements alliés n'ont pas fait droit à cette requête. Les troupes seront évidemment réduites du fait de la suppression de la première zone, et l'on prévoit que l'on se mettra très certainement d'accord en ce qui concerne les deuxième et troisième zones.

La politique allemande

On parle maintenant, à Berlin, d'une combinaison ministérielle des partis modérés, où MM. Luther et Stresemann conserveraient leur place. Le Centre y serait représenté par M. Marx, et le parti démocrate par M. Koch. Les socialistes observeraient une neutralité bienveillante.

M. Georg Bernhardt, dans la *Gazette de Voss*, se déclare hostile à cette combinaison, qui n'aurait pas, selon lui, l'autorité nécessaire pour exécuter le traité de Locarno.

Le président du Reichstag, M. Loebe, est rentré hier d'Amérique. Il doit conférer ce matin avec le chancelier Luther, puis avec le Président Hindenburg, au sujet des mesures à prendre pour convoquer le Reichstag le plus tôt possible.

On mande d'autre part de Berlin que trente-huit personnalités influentes du monde économique de Hambourg, appartenant aux partis bourgeois, et même au parti nationaliste, ont adressé au chancelier Luther une déclaration dans laquelle ils approuvent la délégation allemande d'avoir paraphé à Locarno le pacte de garantie, qui « contribuera à la restauration économique du Reich ».

Un discours de M. MacDonald

Dans un discours qu'il a prononcé hier à Hull, M. Ramsay MacDonald, parlant des traités de Locarno, a déclaré notamment :

On peut dire que le gouvernement britannique n'a affronté aucun des problèmes vitaux concernant la guerre européenne et la déclaration possible de celle-ci. Si l'un de vous croit que, par cet accord sur la frontière du Rhin, la guerre européenne est rendue impossible, réfléchissez encore; s'il y avait encore une guerre européenne, il est parfaitement vrai que la frontière du Rhin en serait un élément, mais il n'apparaîtrait qu'après que la guerre aurait éclaté. Si l'on préparait en Allemagne la revanche contre la France comme la France l'a préparée contre l'Allemagne, le traité de Locarno n'empêcherait pas l'Allemagne de se battre avec la France pour les querelles d'autres nations. Et, une fois qu'elle aurait commencé à se battre pour les autres, elle continuerait pour son propre compte.

Cependant, il y a trois bonnes choses dans le pacte de Locarno :

1° L'Allemagne entrera dans la Société des nations; 2° l'arbitrage a été sanctionné, quoique imparfaitement; 3° enfin, le pacte a ce mérite d'être opportun et d'avoir donné de l'espoir à l'Europe.

L'enquête de la S. D. N. sur le conflit gréco-bulgare

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

Genève, le 8 novembre. — La Commission de la S.D.N., qui doit enquêter pour le Conseil de la S.D.N. sur les confins de la Grèce et de la Bulgarie, sera lundi soir à Belgrade. Elle y restera probablement deux jours, rendra visite à M. Nintchitch, ministre des affaires étrangères du royaume S.H.S., et entendra les attachés militaires de France, Grande-Bretagne et Italie, qui ont fait l'enquête préliminaire sur l'incident gréco-bulgare. La rapidité avec laquelle ceux-ci se sont transportés sur les lieux, la claire compréhension qu'ils ont eue de leur mandat leur ont permis de faire des constatations qui seront extrêmement utiles à la Commission. Le premier soin de celle-ci devait donc être de recueillir leurs informations. On a estimé qu'elle ne pourrait mieux les entendre qu'à Belgrade, qui est le poste diplomatique de ces attachés et qui est demeurée neutre, en affirmant même officiellement sa neutralité entière dans le conflit.

La Commission se rendra ensuite sur place, puis à Sofia et à Athènes, où elle devra compléter sa documentation auprès des gouvernements des deux parties en cause.

Elle sera alors, sans doute, en mesure d'accomplir la première partie de sa tâche, c'est-à-dire de rédiger le rapport qui doit permettre au Conseil, dans sa session de décembre, d'avoir une idée exacte du conflit lui-même, de la manière dont il s'est développé, des responsabilités et des réparations et indemnités qui peuvent être réclamées. Ce rapport devra également contenir des indications relatives à la présence à la frontière des troupes qui ont provoqué l'incident.

En effet, la tâche immédiate de la Commission consiste également à fixer le Conseil sur la possibilité d'empêcher le retour d'incidents analogues. La Commission devra donc se rendre compte des raisons qui motivent le maintien de troupes à la frontière de deux Etats qui sont membres de la S.D.N. Si elle reconnaît que les circonstances actuelles expliquent l'existence de cette garde permanente, qui fait pourtant penser plus à l'état de guerre qu'à l'état de paix, elle devra étudier les moyens qui pourraient être de nature à empêcher que des incidents, qui seraient toujours à redouter avec un tel voisinage, ne dégénérassent, comme le dernier, en commencement de conflit.

C'est ainsi qu'elle sera peut-être amenée à préconiser la création d'une Commission mixte, assistée de membres neutres, qui pourrait faire office de justice de paix dans ces régions, jusqu'à ce que les conditions s'y soient améliorées.

Il est possible, aussi, qu'elle propose d'autres solutions. Ce n'est qu'après avoir pris connaissance de toutes les circonstances qu'elle sera à même de recommander un moyen plutôt qu'un autre.

Mais ce qu'on attend d'elle, et cela à brève échéance, c'est-à-dire pour la prochaine réunion du Conseil, c'est qu'elle ait une idée claire des mesures qui pourraient réellement enlever tout souci en ce qui touche le renouvellement possible d'un incendie à la frontière gréco-bulgare.

La Commision d'enquête devra, immédiatement après, se préoccuper de mener à bien la seconde partie de sa tâche, qui est, comme l'on sait, de rechercher les causes générales « qui sont susceptibles d'engendrer des incidents semblables à celui de Demir Hissar ».

Ici, évidemment, son horizon s'élargit. Sans s'imaginer que la Commission se risquera dans un domaine par trop vaste et qui ne serait pas le sien, elle peut prendre, avec le consentement des Etats intéressés, des initiatives d'une grande importance. Il est vraisemblable, en effet, qu'elle sera amenée à se poser certaines questions, par exemple, pourquoi les bandes armées font des incursions toujours sur les mêmes frontières, alors que d'autres frontières sont entièrement à l'abri de leurs exploits.

Suivant la réponse qui sera donnée à de telles questions, il est clair qu'elle pourra là encore, faire des suggestions au Conseil, qui auront pour effet de l'engager à rechercher, à son tour, des solutions plus complètes.

ED. BAUTY.

Le mandat français en Syrie

UN ÉCHEC RÉPARABLE

Il ne faut pas juger les problèmes orientaux avec la hâte de l'Occident. Certains de nos confrères jettent le manche après la cognée et engagent le public français dans une campagne en faveur de l'évacuation immédiate de la Syrie. Les fautes du général Sarrail, à les entendre, seraient irréparables, comme si tout n'était pas réparable en Orient avec du temps, du doigté, de la fermeté de caractère.

La Société des nations aura, en février, à examiner les mandats sur la Syrie et sur l'Irak. Les fâcheux événements du Djebel Druse et de Damas y seront expliqués et jugés. D'ici là, nous l'espérons, une main vigoureuse aura rétabli l'ordre. Il s'agit moins d'envoyer en Syrie un éloquent résident général civil, un fabricant de brillantes formules où les Orientaux sont passés maîtres et qui sera dépourvu d'autorité, qu'un chef hardi et juste, aux résolutions nettes, dont la personnalité s'impose. On oublie trop volontiers à Paris que l'Asie n'a jamais obéi qu'à de fortes individualités. On ne restaurera pas l'ordre en Syrie avec des considérations sur l'émancipation de l'humanité, et les formules magiques qui font encore recette dans le Tarn n'éveillent que des sourires sur la côte phénicienne : on s'y connaît en faux bijoux. Seul, un grand chef militaire, vivant à l'écart du théâtre politique, pourra, par sa décision et sa franchise, ramener la paix et la confiance dans le pays. Toute autre solution sera suivie d'échec.

L'opinion ne saurait être trop mise en garde contre une série de fausses nouvelles qui circulent ou qui vont circuler au sujet d'un pays où notre situation est déjà assez pénible sans qu'on l'aggrave par des rumeurs pessimistes. Nos pertes en hommes et en officiers dans le Djebel Druse et à Damas sont lourdes, mais elles n'atteignent pas les chiffres fantastiques que publient les journaux anglais. La Syrie ne nous coûte pas autant qu'on le prétend : en 1920, le coût de l'administration civile en Syrie était de 185 millions; il est de 8 millions en 1925. Les effectifs ont été réduits, de 1920 à 1925, de 70.000 hommes à 15.000 hommes. Les dépenses militaires ordinaires n'atteignent pas 200 millions, dont il faut défalquer les 80 millions que coûterait l'entretien de ces troupes en France. Les dépenses militaires de l'Angleterre en Irak sont de 421 millions de francs par an. S'il faut aujourd'hui envoyer des renforts en Syrie, et rapidement, c'est pour faire face à des difficultés momentanées que le génie d'un chef peut aplanir en peu de mois.

Le mandat français a toujours eu des adversaires. Il serait imprudent de trop écouter leurs doléances dans la période de crise que nous traversons. Le comité syro-arabe du Caire, le congrès islamo-chrétien de Jérusalem, le comité syrien de Paris, les comités syriens d'Amérique protestent contre le bombardement de Damas et l'administration du général Sarrail. Mais ils protestaient aussi contre le régime tutélaire et sans répression

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

sanglante du général Weygand. N'oublions pas que nous avons affaire en Syrie à une poignée d'agitateurs irréductibles, anciens fayçaliens, membres du parti panarabe, aujourd'hui maquillé en « parti du peuple », dont les chefs sont à la tête de l'insurrection qui nous menace. Ce parti, nous en connaissons fort bien les cadres et le but. Depuis 1920, il poursuit notre éviction de la Syrie; ne le perdons pas de vue.

Le docteur Chahbandar, qui s'est réfugié il y a deux mois avec une centaine de ses collaborateurs en Palestine, au moment où les troubles du Djebel Druse ont éclaté, est le grand leader du « parti du peuple » à Damas. C'est un professionnel de l'émeute. En avril 1922, il tentait déjà de soulever Damas. Condamné et gracié, il rejoignit en Amérique M. Crane, ex-ambassadeur aux Etats-Unis, que nous sommes sûrs de rencontrer chaque fois que le mandat français en Syrie est en péril. M. Crane présidait la Commission d'enquête américaine de 1919 en Syrie, et il dut à contre-cœur enregistrer le vote des Syriens favorable à la France. M. Crane assistait aux émeutes de 1922 à Damas. M. Crane a commandité la campagne de conférences et d'articles que le docteur Chahbandar est allé faire contre nous en Amérique, pendant l'année 1924. Il est assez curieux, on en conviendra, qu'avant même que les troubles de Damas aient pris un tour sanglant, le consul d'Amérique à Beyrouth ait demandé à son gouvernement d'envoyer deux destroyers à Alexandrette. La culpabilité du général Sarrail est certaine. Il ne devait pas tomber dans les pièges du panarabisme, mais il est bon que le lecteur français sache que l'intrigue étrangère a toujours financé le mouvement panarabe.

Le consul britannique de Damas a élevé une protestation auprès des autorités françaises, qui ne l'ont pas averti du bombardement qui allait avoir lieu, et sa plainte paraît justifiée. Toutefois, il est à remarquer que le consulat n'a nullement souffert et qu'il a été aussi épargné par l'émeute que par nos obus. Nous ne voudrions faire aucune peine à nos amis d'Angleterre. Mais nous sommes bien obligés de constater qu'un sort malencontreux poursuit M. Smart, consul britannique à Damas. M. Smart était secrétaire oriental à la légation anglaise de Téhéran en février 1921 quand le coup d'Etat de Reza Khan, organisé par l'Angleterre, permit la mainmise des conseillers anglais sur les finances et sur l'armée persanes. M. Smart occupait en 1923 le consulat d'Alep quand on y découvrit un complot antifrançais du parti arabe. M. Smart occupait en 1924 le consulat de Beyrouth quand une organisation révolutionnaire, dont les attaches étaient en Palestine et en Transjordanie, y fut dévoilée. L'insurrection devait éclater au moment où le malik Hussein se ferait proclamer calife à Amman en mars 1924. Le complot fut éventé et les coupables arrêtés. Nous retrouvons M. Smart en 1925 au milieu des troubles de Damas. Les divinités orageuses qui veillent sur son salut le mêlent à tous les événements tragiques de l'Orient et lui permettent de les faire miraculeusement tourner à l'avantage de sa patrie. Il parait incontestable que M. Smart est un habile homme.

Nous ne connaissons pas tous les dessous de l'affaire syrienne. Il est trop tôt pour la juger. L'incroyable aveuglement du général Sarrail l'a déchaînée. Mais d'autres influences y ont contribué. Sait-on par exemple que les deux commandants du génie, le commandant Vannière et le commandant Visovski, tués en juillet dans leur automobile, non loin de Deir es Zor, ont été assassinés sur l'ordre d'un certain Mohamed Ayache, ex-président de la municipalité de Deir es Zor, qui était venu quelques jours auparavant à Damas recevoir ses instructions du docteur Chahbandar et du parti du peuple?

Il est exact qu'on circulait librement dans toute la Syrie il y a un an et que l'on allait, une badine à la main, de Damas à Bagdad, dans un désert dont nos officiers méharistes faisaient merveilleusement la police et où le nom français, respecté, intimidait le Bédouin sous la tente et assurait la sécurité des caravanes. Il est exact qu'aujourd'hui tous les Bédouins des deux rives de l'Euphrate, les Arabes de Damas, d'Homs et d'Hama, sont en effervescence. De ce réveil anarchique, le général Sarrail est responsable. Mais déjà l'on voit poindre l'oreille de ceux qui entendent profiter du gâchis pour nous dépouiller.

En vertu des accords de 1916, l'Angleterre et la France se sont partagé des zones d'influence dans le Moyen-Orient. La Syrie, où nous avons toujours eu la primauté sur les autres nations, et qui, grâce à nos éducateurs, a subi fortement notre empreinte, nous a été dévolue. Nous l'occupons militairement et nous en gardons les frontières depuis 1919. Nous nous préparions à lui donner un statut définitif, conformément au mandat, quand les troubles du Djebel Druse ont éclaté. Si grave que soit la situation actuelle, elle ne justifie pas une nouvelle application de la politique d'abandon. En quoi, jusqu'ici, avons-nous démérité? La S. D. N. n'a jamais censuré notre administration. Nos rapports annuels ont été admis sans conteste. Pourquoi l'incapacité du général Sarrail, dont les torts sont indiscutables, nous ferait-elle perdre un pays où nous avons réussi pendant cinq ans et échoué pendant six mois?

Notre départ de la Syrie satisferait, quoi qu'on en dise, un certain nombre de nos concurrents en Orient. Le sud de l'Etat de Damas et le sud de l'Etat du Grand Liban intéressent vivement, ainsi que le Djebel Druse, les sionistes; la région d'Alep et d'Alexandrette est toujours visée par les Turcs; le désert entre l'Euphrate et Mossoul, région pétrolifère, est également désiré par l'Angleterre, maîtresse de l'Irak; l'Italie verrait sans déplaisir les catholiques maronites tomber sous sa protection, et l'Amérique, avec sa superbe université de Beyrouth, dont le budget dépasse celui du haut commissariat français, recueillerait volontiers ce patrimoine intellectuel et spirituel dont nous faisons bon marché.

On nous dit que la Syrie est sans avenir, qu'il nous est interdit d'en rien espérer. C'est une erreur, et les résultats obtenus par la sage administration du général Weygand quant à la culture cotonnière, le reboisement, les plantations de mûriers, le développement de l'agriculture et du tourisme, l'ouverture de la route lucrative Damas-Téhéran qui relie la Méditerranée à l'Asie Centrale, prouvent quelle pourrait être la prospérité de ce pays s'il était sagement administré, en dehors des partis et loin des fureurs de la politique. Il ne sera pas toujours indifférent aux Français d'occuper la côte où doit aboutir le trafic de Mossoul.

Est-il vrai que nous ayons fomenté à plaisir en Syrie des divisions dont nous voulions profiter? Pure calomnie. Fidèle à ses traditions, la France a toujours cherché, entre les races hostiles, à jouer le rôle d'un conciliateur apaisant. Elle a introduit le calme où régnait la discorde. Elle a fait cesser le brigandage. Elle a donné aux particularismes locaux des satisfactions en adoucissant leur caractère agressif. La tâche n'a pas toujours été commode. La diversité d'une telle mosaïque de religions et de types ethniques peut servir de thème facile à des ironies journalistiques; elle n'a jamais fait reculer ceux qui savent que l'univers est complexe et que tous les hommes ne sont pas semblables, même en France, ni gouvernables de la même manière. Démissionner devant de telles difficultés est indigne d'une grande nation. Nos ancêtres avaient plus d'estomac, et, à force de pratiquer l'anti-Plutarque à outrance, nous finirons par ressembler au Portugal.

Loin de favoriser le morcellement de la Syrie, nous avons toujours cherché à organiser l'unité syrienne en créant d'abord la Fédération des Etats syriens en 1923, l'Etat unique de Damas et d'Alep en 1924. Le Djebel Druse, l'Etat des Alaouites, le Grand Liban, ont vu leur individualité respectée. Nous n'avons pas opprimé, comme en Palestine, 600.000 Arabes qui n'ont aucune part au gouvernement de leur pays, ou, comme en Irak, 400.000 Kurdes qui ne comptent pour rien dans le Parlement de Bagdad.

La Syrie n'est pas seulement un balcon sur la mer, c'est un poste de choix, une terre destinée, dans un avenir prochain, à redevenir l'entrepôt de l'Asie. La route terrestre de l'Inde intéresse aujourd'hui l'Angleterre tout autant que la route maritime, la guerre de 1914 lui ayant démontré que la frontière du Béloutchistan était vulnérable et pouvait être atteinte par une armée partie de Constantinople ou de Tiflis. Abandonner notre contrôle sur l'un des plus grands chemins de communication de l'Asie, sur le seul point d'aboutissement pratique d'un continent qui se réveille, serait un acte de démence que nous ne tarderions pas à regretter.

La guerre civile en Chine. — Un télégramme de Changhaï annonce que, contrairement à ce que l'on avait dit, Tchang Tso Lin et le général chrétien Feng Yy Hsiang ne se sont pas entendus. On s'attend à des combats entre leurs armées.

Le nouveau gouvernement persan. — On mande de Téhéran, à l'agence Reuter, que tous les représentants des pays étrangers ont remis à Reza Khan des lettres reconnaissant son gouvernement. Les élections législatives commenceront demain à Téhéran et dans les provinces.

A L'ÉTRANGER

Belgique

Les élections provinciales

Les élections provinciales se sont déroulées, hier, dans le plus grand calme. Les résultats arrivent très lentement. La première application de la nouvelle loi organisant les groupements par districts retarde les opérations de répartition des sièges.

Les premiers résultats connus semblent indiquer que, pour l'ensemble du pays, tous les partis obtiennent un nombre de voix sensiblement égal aux suffrages qu'ils ont recueillis aux élections législatives du 5 avril. Il semble que les socialistes perdront la majorité absolue dans la province de Liége, majorité qui n'était que d'une voix. Les six nouveaux sièges attribués à la province, par suite de la jonction des cantons rédimés, amenant un déplacement de la majorité. D'autre part, les catholiques perdent la majorité absolue dans la province de Namur, où les socialistes gagnent un siège. Les petites listes, qui étaient très nombreuses dans certains districts, n'obtiennent qu'un nombre infime de suffrages.

Italie

Le complot contre M. Mussolini

On déclare que c'est l'avocat Quaglia, que M. Zaniboni avait pris pour confident de ses projets, qui a dénoncé le complot à la police. M. Quaglia, qui avait été arrêté, a été relâché vingt-quatre heures plus tard. Suivant d'autres informations cependant, ce serait le propre neveu de M. Zaniboni qui l'aurait dénoncé.

On dit à Rome qu'en sa qualité d'officier de réserve, M. Zaniboni sera jugé par un conseil de guerre.

Signalons aussi que le bruit court de l'arrestation du général Peppino Garibaldi.

Portugal

Les élections

Les élections se sont déroulées dans le calme dans tous le pays.

A Lisbonne, la victoire a été remportée par la liste d'Union républicaine, formée des démocrates, des socialistes et des nationalistes. Les royalistes n'ont été élus que dans la minorité des sièges.

Le candidat qui a réuni le plus de suffrages est l'ancien chef de l'Etat, M. Antonio Jose Almeida.

Danemark

Vers un arbitrage germano-danois

Des négociations se poursuivent très activement entre les gouvernements allemand et danois en vue de la conclusion d'un traité d'arbitrage, inspiré des principes adoptés à Locarno. Au mois de février dernier, M. Stresemann, en effet, avait déclaré que le gouvernement allemand était prêt à négocier des conventions d'arbitrage avec tous les Etats voisins qui en marqueraient le désir. Le Reich a déjà conclu des accords de ce genre avec la Suisse et la Finlande; les accords de Locarno constituent la plus importante étape dans cette voie; mais ils laissent à l'écart le Danemark dont la frontière du Slesvig s'est cependant trouvée modifiée par les traités de paix. Le gouvernement de Copenhague attache à la conclusion d'un tel accord une importance d'autant plus grande qu'il poursuit, comme on sait, un programme de désarmement presque complet. Il a donc remis à quelques semaines, en prévision de la signature d'un accord considéré comme imminent, le dépôt de ses projets de loi militaire sur le bureau du Riksdag.

Turquie

Un accord avec les Soviets

Un journal de Copenhague, le *Berlingsk Tidende*, publie une information de Moscou suivant laquelle les négociations engagées depuis plusieurs mois entre Litvinof et les ministres de Turquie auraient abouti à la conclusion d'un accord entre les deux pays. On croit que la Turquie recevrait l'appui des Soviets dans la question de Mossoul, et qu'elle recevrait des garanties en ce qui concerne son mouvement national mahométan. En revanche, elle soutiendrait la politique russe en Orient. Les traités de Locarno seraient également visés par cet accord, qui se transformerait en traité au retour à Moscou de M. Tchitcherine.

La propriété des chemins de fer d'Anatolie

On mande d'Angora à l'*Exchange Telegraph* que des négociations ont commencé entre le gouvernement turc et des représentants allemands de la Compagnie du chemin de fer d'Anatolie, à Bagdad, pour que la ligne soit restituée à la compagnie. Le gouvernement turc veut s'en tenir au principe de rester propriétaire de la ligne et d'indemniser la compagnie.

Siam

Une nouvelle reine

On télégraphie de Bangkok :

Le roi de Siam, qui avait récemment privé sa femme du rang de reine, vient d'élever à la dignité de souveraine Chae-Chom-Suvadona.

Cette nouvelle n'a, paraît-il, causé aucune surprise. On s'y attendait, car la nouvelle reine est sur le point d'être mère.

La nouvelle souveraine, qui est très jeune, visita les Etats malais et Singapour avec le roi, l'année dernière.

L'ancienne reine, la princesse Aashi, dépossédée de ses droits, n'a jamais été mère. Voici trente-trois ans qu'aucun roi de Siam n'a pu fournir d'héritier à la couronne.

Les projets financiers du gouvernement

La commission des finances de la Chambre, qui, dans la matinée, avait entendu MM. Painlevé et Georges Bonnet — et nous avons rapporté ce que furent leurs déclarations — a repris l'après-midi, à 3 heures, ses délibérations. Une longue discussion s'est engagée sur la motion qu'avait présentée la veille au soir M. Lasalle, député radical des Landes, et qui, remaniée par M. Vincent Auriol, fut finalement proposée au vote de la commission sous le texte suivant :

La commission des finances, résolue à éviter toute inflation, et considérant que la contribution exceptionnelle à demander à la nation ne saurait être basée uniquement sur une augmentation des impôts cédulaires, estime que le salut du franc, fort d'ailleurs de la prospérité nationale, ne saurait être assuré que par la garantie réelle et confiante de toutes les forces de la production et de toutes les formes de la richesse; demande au gouvernement d'aménager son projet suivant ces principes.

Or, cette motion fut adoptée par 17 voix contre 14 et 2 abstentions. M. Léon Blum avait d'ailleurs demandé un scrutin public, afin que chacun prît ses responsabilités.

Ont voté pour : MM. Archimbaud, Auriol, Bedouce, Blum, de Chappedelaine, Ducos, Dézarnaulds, Fallières, Henry Simon, Lamoureux, Lassalle, Locquin, Malvy, Paganon, Pierre Deyris, Renaudel et Moutet.

Ont voté contre : MM. Baréty, Bokanowski, Bonnefous, Bureau, Cachin, Champetier de Ribes, Dariac, Desjardins, de Kervenoaël, Landry, de Monicault, Nogaro, Pietri et Prevet.

Se sont abstenus : MM. Candace et Henry Paté.

M. Nogaro avait présenté, concurremment à la motion Auriol, une motion visant essentiellement à la stabilisation du franc; mais elle n'a pas été mise aux voix, la motion Auriol ayant été votée tout d'abord.

D'autre part, à la suite du vote de la motion Vincent Auriol, et au moment de passer à la discussion des articles, la commission a repoussé par 18 voix contre 1 et une douzaine d'abstentions, une proposition de M. Marcel Cachin demandant le rejet pur et simple des projets du gouvernement.

Les radicaux-socialistes et les socialistes ont voté contre cette proposition, marquant par là leur volonté, en gardant les projets du gouvernement pour base, de collaborer avec lui, en apportant d'ailleurs à son texte les modifications qu'implique le vote de la motion Auriol.

La commission passa alors à la discussion des articles, mais en décidant tout d'abord de réserver le titre premier, sur l'observation de M. Malvy, que ce titre, relatif à la contribution nationale exceptionnelle, devait être remanié par le gouvernement, du fait de l'adoption de la motion Auriol, puisque aussi bien une ressource nouvelle, à provenir d'un impôt sur toutes les forces de la production et toutes les formes de la richesse, devait être substituée au produit de l'augmentation prévue des impôts cédulaires.

La discussion s'engagea donc sur le titre II, relatif à la Caisse nationale d'amortissement, et l'article premier, qui concerne la création de la Caisse et sa constitution, fut voté.

Mais la liste des membres du conseil de la Caisse établie par le gouvernement a été allongée... M. Vincent Auriol et plusieurs autres membres de la gauche ont déclaré que, réclamant la caution de toutes les forces de la production pour la contribution exceptionnelle à demander au pays, il leur apparaissait que toutes les forces de la production devaient être représentées dans le conseil de la Caisse d'amortissement. La commission s'est ralliée à ces suggestions, et a décidé qu'en outre des personnalités déjà désignées dans le projet du gouvernement, le conseil comprendrait un représentant de la Confédération de la production française, du Syndicat des agents de change, de la Chambre syndicale des banquiers, de la Chambre de commerce de France, de la Chambre d'agriculture, de la Confédération des travailleurs intellectuels, de la C.G.T. et de l'Artisanat français.

On passa ensuite à l'article 2, qui est ainsi conçu :

La Caisse nationale d'amortissement centralisera, à partir du 1er décembre 1925, l'émission, le remboursement et le service des Bons de la défense nationale et de la dette à court terme du trésor et du Crédit national.

Les conditions d'émission des valeurs du trésor seront fixées par le ministre des finances.

La Caisse d'amortissement sera autorisée à procéder à des achats en Bourse de valeurs à court terme du trésor et du Crédit national, ainsi que des valeurs à long terme du trésor et du Crédit national, dans la limite prévue à l'article 6, dernier alinéa.

Or, une longue controverse s'engagea sur « le droit d'émission » donné à la Caisse d'amortissement. Ce droit fut vivement critiqué. Et, comme l'accord ne pouvait être réalisé, il fut décidé que M. Painlevé serait entendu aujourd'hui sur cette importante question, laquelle soulève, d'après les commissaires, le problème de l'inflation.

La commission entendra donc à nouveau le président du Conseil. Aussi bien apparait-il dès maintenant que le rapporteur de la commission ne sera pas en mesure avant deux ou trois jours de saisir la Chambre de son rapport, et, dans ces conditions, la discussion des projets en séance publique devra être ajournée d'autant.

Les cabinets ministériels

M. de Monzie, ministre des travaux publics, a constitué son cabinet de la façon suivante : Directeur : M. François Combes; chef : M. Pierre Audibert; chef technique : M. André Thiers; chef adjoint : M. Emile Pignet; sous-chef du cabinet : M. Fernand Ramès; chef du secrétariat particulier : M. Firmin Rémy; attachés au cabinet: MM. Paul Féret, Faymond Bos et Xeridat.

L'élection sénatoriale de la Creuse

Une élection sénatoriale a eu lieu hier, dans la Creuse, pour pourvoir à la vacance du siège de M. René Viviani, décédé.

Au troisième tour de scrutin, M. Victor Judet, ancien député du département (arrondissement de Boussac), a été élu.

Les voix se sont réparties ainsi au cours des trois scrutins :

PREMIER TOUR

Inscrits, 635 ; votants, 633
Suffrages exprimés, 631
Majorité absolue, 316

On obtenu :

MM. Connevot, député rad. soc.	171	voix
Judet, ancien député, rad. soc.	138	—
Chervy, soc. S. F. I. O.	131	—
Mazière, anc. sén., rad. soc.	96	—
Peignaud, cons. gén., rad. soc.	61	—
Treignier, anc. dép., rad. soc.	30	—
Laboureur, communiste	3	—
Mazaleyrat, rad. soc.	1	—

DEUXIÈME TOUR

MM. Connevot	215	voix
Judet	196	—
Chervy	130	—
Mazière	53	—
Peignaud	31	—
Treignier	7	—

TROISIÈME TOUR

MM. Judet	276	voix
Connevot	264	—
Chervy	92	—
Mazière	1	—

M. Judet est élu

Le nouveau sénateur est né à la Vauvranche (Creuse), le 30 avril 1871. Agriculteur, ancien élève de l'Ecole centrale, avocat, conseiller municipal et maire de sa commune, il fut élu député de l'arrondissement de Boussac au scrutin du 7 juillet 1907 et réélu aux renouvellements de 1910 et 1914. Il était inscrit au groupe radical et radical socialiste.

Les Réunions et Cérémonies d'hier

LE MONUMENT D'HAUDROY

Le général Debeney, chef d'état-major général de l'armée, a inauguré, hier, le monument d'Haudroy, œuvre du sculpteur René Bristol, qui évoque la fin de la guerre.

Des discours ont été prononcés par MM. Rillart de Verneuil, député de l'Aisne; Humbert Isaac, le préfet de l'Aisne et le général Debeney, qui attestèrent la volonté de la France de conserver dans la paix la même force et la même tenacité qu'au cours de la guerre. Puis le clairon Léon Sellier sonna les mêmes refrains du 171e et du 19e, grâce auxquels il fit cesser le feu, lorsque, au soir du 7 novembre 1918, monté sur le marchepied de la première automobile allemande, il amenait dans nos lignes la délégation d'armistice.

On se rappelle que le général Debeney reçut à Homblières, Erzberger et ses compagnons. Sur le mur de la villa, où eut lieu l'entrevue, une plaque de marbre a été apposée.

UN DISCOURS DE M. MAGINOT

M. Maginot, ancien ministre de la guerre, assisté de M. Magny, préfet de la Meuse, a présidé, hier, la cérémonie d'inauguration du monument élevé par la commune de Robert-Espagne, bourg des environs de Bar-le-Duc, à ses cinquante et un morts de guerre. Parlant de la situation financière actuelle, l'ancien ministre a déclaré que l'unique moyen d'en sortir était l'union de toutes les bonnes volontés sans distinction de partis en vue de l'intérêt national.

M. CHAUTEMPS A CHINON

M. Chautemps, garde des sceaux, a présidé, à Chinon, le banquet de l'association amicale des anciens élèves des écoles publiques de cette ville. M. Chautemps a exposé le double but que poursuit le président du Conseil : d'une part, le développement de l'œuvre pacifique de Locarno; d'autre part, l'assainissement des finances françaises par un équilibre rigoureux du budget et par un appel au pays en vue d'un sacrifice modéré destiné à amortir la dette et à sauver le franc, sans atteindre ou brimer aucune catégorie de citoyens.

M. DANIEL VINCENT A LYON

M. Daniel Vincent, ministre du commerce, a visité l'exposition horticole, piscicole et laitière de la foire de Lyon. Le soir un banquet offert par le comité de la foire de Lyon a réuni, autour du ministre du commerce et de M. Herriot, un grand nombre de personnalités officielles.

L'UNION DES SOCIETES D'EDUCATION PHYSIQUE

L'assemblée générale de l'Union des sociétés d'éducation physique s'est tenue, hier après-midi, à la salle de la Ligue française de l'enseignement, rue Récamier.

Un banquet réunissant plus de 600 convives a eu lieu ensuite au Palais d'Orsay, sous la présidence de M. Paul Bénazet, sous-secrétaire d'Etat de l'enseignement technique, commissaire général à la guerre. On y remarquait la présence de l'ambassadeur de Pologne, du général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, de MM. Léopold Bellan, président du Conseil général de la Seine, Dausset, sénateur, Charles Leboucq, Hector Molinié, Candace, Henry Paté, députés; le général Lagrue, commandant le département de la Seine, président de la Fédération française d'athlétisme, etc...

Le Président de la République s'était fait représenté par M. Jules Crabol, directeur de son cabinet.

Des discours ont été prononcés par MM. Adolphe Chéron, président de l'Union, et Paul Bénazet qui a exposé le programme qu'il veut réaliser, en plein accord avec le ministre de la guerre, pour intensifier l'éducation physique de la jeunesse, en assurant aux jeunes gens qui s'y consacrent des avantages réels et indiscutables en vue d'aboutir à une réduction du temps de service et à faire un premier pas vers l'organisation de la nation armée.

LES MORTS DU 10e ARRONDISSEMENT

La municipalité du 10e arrondissement a rendu, hier matin, un pieux hommage à ses morts, MM. Raffignon, vice-président du Conseil municipal ; Roéland, Beaud, Contenot, conseillers municipaux, accompagnés de MM. Veil et Bertin, maires adjoints; Bondivenne, président du comité du Souvenir, suivis par la Fédération de tous les groupements des anciens militaires et mutilés de l'arrondissement, allèrent déposer de magnifiques gerbes de roses et de chrysanthèmes au pied du monument aux morts, élevé à l'intérieur de la mairie. L'assistance observa une minute de silence, puis Mme Pauer-Théroud récita l' « Hymne aux morts ».

EVIAN
SOURCE CACHAT

MOUVEMENT SOCIALISTE ET SYNDICAL

L'exécutif de l'Internationale socialiste et les accords de Locarno

Le comité exécutif de l'Internationale socialiste vient de se réunir à Londres. Dans une résolution sur les accords conclus récemment à Locarno, le comité exprime le regret que le Protocole de Genève « ait échoué provisoirement, par suite de l'attitude du gouvernement conservateur britannique. Il ne saurait voir dans les actes de Locarno un remplacement du système général plus efficace du Protocole de Genève. Il les considère comme un premier pas vers la pacification de l'Europe ». Mais, tout en constatant les progrès accomplis, le comité adjure les classes ouvrières de tous les pays de poursuivre la campagne de propagande pacifique orientée vers les buts suivants :

Désarmement des haines nationales dans l'Europe occidentale; convocation d'une conférence générale sur le désarmement; faire entrer les traités d'arbitrage dans le système de la S.D.N.; veiller à ce que l'entente qui supprime les conflits entre les puissances occidentales ne soit pas tournée vers une fin autre.

L'exécutif fait remarquer que le refus d'adhésion de la République des Soviets à la S.D.N. paralyse les partis socialistes pour combattre les gouvernement dans leur tentative d'isolement de la Russie.

Mercier Fres
100 faubourg St Antoine
Paris
Ameublements
Décoration
Tapis_Lustrerie
Papiers Peints

Les entrées à l'Exposition à partir du 9 Novembre

Les dispositions suivantes ont été arrêtées pour la période de déménagement et de démolition de l'Exposition des arts décoratifs :

1° A compter du 9 novembre et jusqu'à nouvel ordre, seront valables pour entrer à l'Exposition, les cartes d'exposants et les cartes du personnel actuellement en usage ;

2° Les exposants qui auront besoin de cartes supplémentaires pour l'enlèvement de leur matériel recevront lesdites cartes sur leur demande en se présentant au Grand Palais, porte C ;

3° Les laissez-passer nécessaires aux travaux de démolitions seront délivrés par la direction générale des travaux ;

4° Les personnes autorisées à traverser l'esplanade des Invalides et munies de laissez-passer pourront continuer à utiliser ces cartes pour traverser l'exposition à toutes heures de la journée et par toutes les portes ouvertes au service.

Des passages publics seront ensuite ménagés à travers l'Exposition au fur et à mesure de l'avancement des travaux de démolition ;

5° Pour le déménagement des stands, des bons de sortie seront délivrés par le bureau du contrôle de la manutention, porte principale du Grand Palais.

Les camionneurs devront être munis d'une carte de service par les soins de l'exposant employeur, qui aura à la demander au service des cartes. Grand Palais, porte C.

FEUILLETON DU JOURNAL DES DEBATS
du 10 novembre 1925 (7)

Le Nuraghe d'Inghiriadu

NOUVELLE SARDE

Par Herbert Wild

— Tenez, dit-il, je ne trouve pas d'autre mot — balayant toutes mes adaptations antérieures et me laissant pourvu d'une autre âme, d'autres goûts, d'une toute autre façon d'envisager bien des choses. Le continent s'est effondré d'un coup et ma personne antérieure me semble lointaine... irréelle... quelqu'un de presque oublié. Vous devez trouver cela un peu fou?

— Non pas, lui dis-je, mais très intéressant.

— J'ai trouvé tout naturel de reprendre le costume, dit-il. Voyez, je dis « reprendre » comme si je l'avais porté autrefois... Je dois vous paraître drôle là-dessous. Mais il me semble que je serais gêné de m'habiller autrement, que je serais ridicule comme les Sardes qui à Sassari troquent le *beretto* pour un chapeau melon et la jupe-culotte pour un pantalon. Et, j'ai honte de vous avouer cela. J'ai pris d'autres goûts plus étranges. J'aime les veillées paysannes où l'on conte de furieux récits de vendettas et de *bardanas* sauvages, les légendes de l'époque des quatre Grands Juges (1) Et je les vis, oui, je les vis! C'est fantastique... je trouve cela tout naturel, correct, que dis-je correct... nécessaire. Et de temps en temps, tenez, comme en ce moment avec vous, je songe à ce Giovanni Zuruddu qui vivait en Italie comme un civilisé, condamnait les mœurs un peu trop raides des Sardes vindicatifs et aurait ri des costumes antiques et des coutumes surannées.

—Avez-vous dansé la danse sous la pleine lune? demandai-je.

Il se leva brusquement : « Ah! Vous avez vu ça? *Per Giove*, oui, je l'ai dansée! Tenez, c'était à Semestene, chez des parents... il y a un mois. Je les regardais danser et cette pratique me paraissait absurde... une espèce de façon de battre la semelle. Et je suis entré dans un cercle sans trop savoir ce que je faisais... comme si on me poussait. Tout d'un coup j'ai saisi le mouvement... J'ai dansé très longtemps. Du diable si j'ai compris pourquoi quand j'ai eu fini... Ils m'ont complimenté.

— Ils m'ont dit que j'étais un bon *Sardiniolo*.

De nouveau, je songeai à Justus Werner et à cette danse dont il m'avait parlé comme d'un rite païen...

— En somme, dis-je, vous êtes en proie à deux ordres de tendances très différents: l'ambiance ancestrale vous sollicite et vous entendez le rappel de vos sensations continentales.

— Mais pas du tout, dit-il nettement, je suis devenu — faut-il dire redevenu — Sarde... intégralement. Je crois bien que je n'avais jamais cessé de l'être. Le dialecte même... Je n'en savais pas un mot. Mes parents ne s'exprimaient jamais devant moi autrement qu'en italien. Ils voulaient que leur fils parlât un langage très correct. Or, il y a trois mois que nous avons débarqué... Vous m'entendez parler avec nos gens. Tous prétendent que je savais parfaitement le dialecte avant d'arriver ici.

— Vous avez sans doute le don des langues étrangères, observai-je.

— Non, dit-il, avec une vivacité qui me surprit. Ce n'est pas cela. C'est une prédisposition. Il m'a semblé en quelque sorte que j'entendais des sons connus et à peine oubliés. Tenez, dès les premiers temps de mon arrivée, je devinais le sens de beaucoup de phrases.

— Mais, dis-je, c'est un phénomène connu. Vous compreniez un mot ou deux dans la phrase et vous deviniez le reste. Cela m'est arrivé quand je commençais à parler certaines langues étrangères.

— Nullement. Cette interprétation est valable dans d'autres cas. Pas dans le mien. Je sentais... Difficile à expliquer. Cela fait parti d'un ensemble de phénomènes. Non, voyez-vous... il faut admettre que l'hérédité pèse sur nous d'une façon puissante.

Je me dis qu'après tout la chose était possible. Les caractéristiques raciales des Sardes me paraissaient très fixées. Je n'insistai pas.

— Et Justus Werner, archéologue et philologue ? me demanda-t-il en riant. Avez-vous de ses nouvelles ?

Ceci me rappela qu'au milieu de mes propres recherches j'avais parfaitement oublié l'ami des Phéniciens. Une lettre de lui m'avait rattrapé quinze jours auparavant à Bova. Il se rappelait à moi avec ténacité et me priait de lui donner le résultat de mes appréciations sur les phénomènes d'alluvionnement autour d'Oristano, dès que j'aurais étudié cette région. Pour le moment, il poursuivait des fouilles, du côté de Sulcis, où il avait déterré un certain nombre de documents intéressants, notamment des statuettes et des scarabées égyptiens apportés par les Phéniciens.

Je contai à Zuruddu notre conversation sur le *Tirso*.

Le jeune homme devint rêveur: « Comme c'est étrange tout de même, dit-il. Ces civilisations prodigieusement reculées... Je regrette d'être si nul dans ces questions. Cela doit être passionnant. Je comprends l'enthousiasme de cet homme singulier. Oui, je suis très nul... Les Phéniciens... c'est un mot pour moi, comme pour bien des gens même instruits, j'imagine. Un peuple de l'Orient ancien, grand navigateur... Voilà tout ce que j'en sais. J'ai peut-être des lumières un peu plus brillantes sur les Egyptiens, parce qu'à l'école on nous faisait voir des images de Karnak et de Louqsor... Les Hébreux me sont un peu plus familiers à cause de l'Histoire Sainte. Vous savez, fit-il, que nos paysans racontent toute sorte de choses étranges sur les vieux temps de la Sardaigne... les nuraghes construits par des géants... les *perdas fittas*, les *pedras lungas*, les *tumbas de los gigantes!* Ils ont des notions moins précises que Justus Werner... Les géants jouent un grand rôle dans tout cela. Les simples sont étonnés par l'énormité des matériaux. Cette terre est curieuse. Parfois...

Son visage prit tout à coup un aspect soucieux. Il me regarda et parut hésiter.

— Véritablement, dit-il avec lenteur... Bah! Sottises, marmotta-t-il à lui-même. Dites, fit-il en se reprenant, vous êtes mon hôte pour un bon bout de temps, je suppose. Vous allez prendre la Casa Runara comme point de rayonnement. J'ai de très bon chevaux. Les chevaux sardes sont fameux. D'ailleurs, vous les avez déjà expérimentés... Vous pourrez facilement aller assez loin et rentrer ici dans la même journée. Ensuite, vous pourrez faire des randonnées de deux ou trois jours avec un léger bagage. Et je compte bien vous accompagner parfois.

Je voulus m'excuser.

— Il n'y a rien à faire, dit-il joyeusement. Vous êtes en Sardaigne et vous savez que l'hospitalité à l'antique est un de nos titres de gloire. Prenez garde, ajouta-t-il en riant, je suis devenu Sarde jusqu'au bout des ongles. Vous m'offenseriez en refusant et il faut se garder d'offenser un Sarde. Plaisanterie à part, dit-il, sérieusement, cela m'ennuierait de vous voir installé à Bonorva. L'aubergiste est animé des meilleures intentions, mais ne pourrait vous offrir un confort bien large; et surtout je serais fâché de perdre votre compagnie. Donc, c'est dit.

Je devins ainsi l'hôte de la Casa Runara.

Vers le soir, quand cessa de peser la dure chaleur des derniers jours de juin, mon hôte m'emmena dans ses domaines. Assis au sommet d'une éminence, nous regardions les vallonnements fertiles dominés par le vaste demi-cercle du plateau aux escarpements nettement tranchés. Sur un éperon, j'aperçus l'inévitable silhouette d'un nuraghe semblant guetter comme une sentinelle solitaire. Au Nord, le volcan Binnarzosu et ses laves fermaient la dépression.

Couleurs, aspects du paysage, tout était contraste. Les haies de figuiers de Barbarie et les plaques sombres des olivettes, la ligne tendre des saules soulignant le ruisseau, la teinte dorée des moissons bientôt mûres formaient un joyeux ensemble. Mais, quand le regard se reportait au pourtour de cette conque fertile, les noirs escarpements basaltiques du plateau, le tertre de scories aux teintes roussâtres, avivées en tons sanglants par le soleil vespéral, causaient une impression subite de tristesse et d'aridité. Je songeai que ceci symbolisait la Sardaigne. Juxtaposition de sols riches et d'espaces désolés. Des aspects joyeux de terres fécondes, mais aussitôt le correctif de landes nues et mélancoliques, souvent sinistres. Et je me demandai s'il ne fallait pas chercher là l'explication du tempérament sarde, lui aussi tout en contrastes tranchés, âme de lumière et d'ombre.

(A suivre.)

(1) A la suite des combats qui brisèrent la domination de l'empereur d'Orient sur la Sardaigne, l'île devint indépendante au VIIe siècle. Elle fut partagée en quatre judicatures gouvernées par quatre grands juges : de Torrès, d'Arborée (ou Oristano), de Galluca et de Cagliari, ce dernier étant juge suprême. L'époque des Grands Juges fut marquée par une grande prospérité. Les Sarrasins ne parvinrent pas à s'implanter dans l'île. Mais la division finit par se mettre entre eux. Les Sarrasins en profitèrent et les Sardes durent appeler à leur aide les républiques de Gênes et de Pise. Celles-ci abusèrent de la situation et en 1175 se partagèrent l'île sous la médiation du pape. Seuls les juges d'Arborée maintinrent longtemps encore leur indépendance : Marian IV, Eléonore, ont laissé des souvenirs héroïques dans l'esprit des Sardes.

(Reproduction interdite.)

Il y a Cent Ans

Journal des Débats
du jeudi 10 novembre 1825

Paris, 9 novembre. — La Bourse a offert aujourd'hui un spectacle extraordinaire. Les 3 pour 100 qui avaient hier fermé à 70 fr. 90 c. ont ouvert à 70 fr. 10 c. et, en dix minutes, sont tombés à 69 fr. 15 c. Les spéculateurs se précipitaient les uns sur les autres vers le parquet; les agents de change ne savaient à qui répondre. En dépit de tous les efforts, ces malheureux 3 pour 100 n'ont pu remonter un moment à 69 fr. 30 c. que pour retomber après la Bourse à 69 fr. 10 c. offerts.

Nous nous abstiendrons de toute réflexion.

A l'Académie des Sciences coloniales

La dernière séance a été présidée successivement par M. Lacroix, de l'Institut, et le maréchal Franchet d'Esperey, tous deux membres du bureau pour 1925-26.

L'Académie déclare la vacance des sièges occupés par MM. Pavie (première section), général Mangin (deuxième section), Louis Gentil (quatrième section) et Louis Delaporte (cinquième section). La date des élections sera fixée ultérieurement. Connaissance est donnée de candidatures des postes, celle de M. Merlin, gouverneur général honoraire, au siège du général Mangin, et celle de M. Julien Barois, inspecteur général des ponts et chaussées, au siège de M. Louis Gentil.

M. Bourdarie, secrétaire perpétuel, fait connaître à l'Académie le résultat de l'initiative prise par elle en juin dernier. Un groupement des associations scientifiques et coloniales a obtenu divers concours, les gouvernements coloniaux ont consenti de leur côté. Dans quelques jours, le savant explorateur professeur Chevalier pourra rentrer dans son laboratoire. Il manque encore environ 150.000 francs qu'on espère recueillir.

M. Delafosse analyse une note de M. le colonel Derendinger sur la création en cours d'un Office international de linguistique africaine, qui se propose de développer les relations entre savants linguistes et, en même temps, l'emploi des langues indigènes dans l'Afrique noire.

M. Lacroix, de l'Institut, annonce l'arrivée prochaine au Muséum d'une météorite en provenance de la Haute-Volta et offerte par M. le gouverneur Hesling. A ce propos, il rappelle certaines caractéristiques des météorites, dont les unes présentent des amas de matières minérales régulièrement striées et même vitrifiées, tandis que d'autres sont des amas denses de métaux offrant cette particularité d'être recouverts d'une croûte noirâtre provoquée par l'échauffement dans la traversée de l'atmosphère terrestre.

M. G. Capus rend compte des travaux au congrès de Grenoble touchant l'exploitation de nos forêts coloniales. Trois points sont à retenir: nécessité d'un Office des bois pour leur classement régulier, nécessité de créer sur place des services forestiers sérieusement organisés, nécessité d'appliquer en Afrique, comme dans l'Inde, la force et l'intelligence de l'éléphant au travail en forêt.

L'Ecole supérieure d'Electricité

Cet après-midi, à 3 heures, en présence de M. le Président de la République et sous la présidence de M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a lieu la cérémonie de la pose de la première pierre des nouveaux bâtiments de l'Ecole supérieure d'électricité, 8, avenue Pierre-Larousse, à Paris-Malakoff.

Cette institution, qui est la seule de son espèce en Europe, car elle est consacrée uniquement au haut enseignement de l'électricité, constitue au point de vue national un des plus puissants moyens de propagande à l'étranger pour la science et la technique françaises.

On se souvient qu'à la suite de l'essor remarquable qui suivit l'Exposition internationale d'électricité en 1881, plusieurs pays, notamment la Belgique et la Suisse, créèrent des écoles d'enseignement de l'électricité industrielle. Ce fut donc à l'étranger que nos industriels, ne trouvant pas chez nous d'institutions similaires, durent s'adresser pour obtenir les ingénieurs électriciens dont ils avaient besoin.

Une telle situation ne pouvait manquer de frapper ceux qui avaient à cœur l'avenir intellectuel et industriel de notre pays.

Dès 1888, la Société française des électriciens avait fondé un établissement: le Laboratoire central d'électricité, qui devait contribuer aux progrès des applications de l'électricité. Mais la création d'une grande Ecole supérieure d'Electricité était nécessaire.

Aussi, en 1894, la Société des électriciens continuait son œuvre en créant une Ecole d'application de l'électricité qui, primitivement annexée au Laboratoire central, devait bientôt prendre une vie propre sous le nom d'*Ecole supérieure d'électricité*.

L'Ecole est destinée à donner (actuellement en une seule année d'études) une instruction de haute spécialisation à des jeunes gens possédant déjà une forte instruction générale, à la fois scientifique et technique. Il en résulte que l'Ecole peut et doit se recruter dans tous les milieux et n'imposer comme condition d'entrée que la valeur des connaissances préalablement acquises.

L'Ecole s'ouvrit en 1894 avec 12 élèves; la dernière promotion avant la guerre en comprenait 125; les promotions de guerre ont varié de 12 à 40. En 1919, ont été admis 197 élèves; en 1920, 246; en 1921, 248, et, en 1922, 237. Ces chiffres suffisent à montrer le succès obtenu par cette belle institution.

A l'inverse de la plupart des grandes écoles, qui se recrutent par un concours uniforme, l'Ecole accueille, en dehors de son concours, tous les élèves, quelle que soit leur origine, ayant des titres suffisants. C'est ainsi qu'on voit se mêler dans les laboratoires de cette Ecole, à côté des élèves reçus au concours, des anciens élèves des grandes écoles de l'Etat, des licenciés, des officiers du génie, des ingénieurs, etc...

Il faut noter que cette école était conçue sur une formule nouvelle. Rattachée théoriquement à la Faculté des sciences de Paris, elle gardait cependant son autonomie. Pour la première fois, on ne se contentait pas de l'enregistrement théorique; on le complétait par des exercices pratiques, et cela avec d'éminents techniciens ayant fait leurs preuves, qui faisaient profiter les jeunes gens de leur expérience.

Le succès de l'Ecole a été immédiat.

Comptant aujourd'hui plus de vingt-cinq années d'existence, l'Ecole supérieure d'électricité a donné sa mesure.

Plus de 2.100 ingénieurs électriciens ont déjà été fournis par elle à l'industrie et se sont répandus tant en France qu'à l'étranger.

Mais les locaux de la rue de Staël ne tardèrent pas à devenir insuffisants pour les 300 élèves de l'Ecole qui suivent actuellement ses cours.

Les frais d'études, que les étudiants versaient dans les caisses de l'Ecole, permettaient à cette institution une existence indépendante. Mais un capital important était nécessaire pour permettre à l'Ecole de continuer et de développer les services éminents qu'elle rend à l'industrie électrique.

C'est pourquoi la commission administrative de l'Ecole s'adressa à ceux à qui l'Ecole est directement utile, c'est-à-dire aux industriels. 12 millions à peu près étaient nécessaires à la construction d'une grande école. L'appel de la Société française des électriciens fut entendu. Les souscriptions affluèrent.

Près de la porte de Vanves, un grand terrain fut trouvé.

C'est là que le Président de la République va poser, cet après-midi, la première pierre de la nouvelle école.

LA CURIOSITÉ

Prochaines ventes

Mardi 20, *Hôtel Drouot, salle* 1. Pour cause de départ de M. X..., vente d'un bon mobilier ancien et moderne, gravures, dessins, tableaux, dentelles. Mᵉ *Lair-Dubreuil, MM. Paulme, Lasquin et Lefébure.*

Salle 2. Succession de Mme G... (première partie), vente d'un beau mobilier ancien et moderne, meubles et sièges du dix-huitième siècle et de divers styles, salons de style Louis XV couvert de tapisserie, piano demi-queue d'Erard, harpe ancienne, argenterie, belles fourrures, tapis d'Orient. Mᵉ *Henri Baudoin, MM. Guillaume, Reinach et Charraud.*

***

Expositions d'Art

GALERIE L. DRU
11, rue Montaigne

Du 7 novembre au 2 décembre, *Peintures de René Thomsen.* Deux ans sont passés, et les amateurs retrouveront certainement avec plaisir, en cette même galerie, une exposition des œuvres de René Thomsen. Ils applaudiront aux progrès incessants de ce jeune talent en passe de devenir un maître paysagiste consommé. On ne peut guère réaliser plus d'équilibre dans le dessin et d'harmonie quant aux valeurs et à la lumière. La nature vue d'un œil à la fois net et délicat nous vaut des pages exquises de sincérité d'atmosphère et de justesse des couleurs, sous des ciels toujours nuancés à souhait. A côté, des portraits longuement étudiés sont traités avec la plus entière franchise.

C'est d'une observation aigüe et d'un accent très personnel.

L'anniversaire de l'armistice

Par ordonnance du cardinal Dubois, le 11 novembre, fête de saint Martin, l'un des patrons de la France, sera marqué chaque année, dans les églises et chapelles du diocèse de Paris, par une cérémonie spéciale pour commémorer le souvenir de l'armistice.

Cette cérémonie devra comprendre au moins une absoute ou un *De Profundis* pour le repos de l'âme de nos soldats morts pour la France et un *Te Deum* d'actions de grâces.

Y seront spécialement invitées les autorités civiles et militaires, les associations d'anciens combattants, les familles des soldats morts pour la France, etc.

— Un service commémoratif « dit Service solennel et de la Paix », institué par l'Union Consistoriale des Eglises réformées de Paris et du département de la Seine, sera célébré, sous la présidence de M. le pasteur Roberty, président de l'Union consistoriale, mercredi 11 novembre, à 17 heures précises, au Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée. Les pasteurs Russier et Henri Monnier, occuperont la chaire.

Une messe solennelle aura lieu, à 10 heures, à l'église Saint-Leu (rue Saint-Denis et boulevard Sébastopol), sous la présidence de Mgr Chaptal, auxiliaire du cardinal Dubois, organisée par le comité des fêtes du premier arrondissement, au profit des œuvres de bienfaisance, avec le concours artistique de M. Rambaud, de l'Opéra; M. Thirel, de la Gaîté Lyrique; Mlle Laval, de l'Opéra; M. Mache, de la Société des Concerts du Conservatoire; M. A. de Valombrosa, organiste et maître de chapelle de Saint-Leu; de la Chorale de Saint-Leu; de l'Harmonie du premier arrondissement, dirigée par M. Audiger, de l'Opéra.

Prix des places: nef réservée, 15 francs; chapelle Sainte-Vierge, 8 francs; nef, 10 francs; pourtours, 5 francs.

On trouve des places: aux sacristies des églises Saint-Leu, Saint-Eustache, Saint-Roch, Saint-Germain-l'Auxerrois; chez M. Leys, président du comité, 3, rue du Louvre, et à la maison Roblot, place du Louvre.

Le monument aux généraux

Le 11 novembre aura lieu, à l'église Saint-Louis des Invalides, une cérémonie au profit du monument aux généraux morts au champ d'honneur. Le *Requiem*, de Berlioz, y sera intégralement exécuté sous la direction du maître Gabriel Pierné. Le comité de patronage comprend: la maréchale Foch, présidente; le général Mariaux, président; Mme Jehanno, secrétaire générale; les générales Anselin, Bard, Belin, Buat, Desticker, de Grandmaison, Hergault, Hervé, Malleterre, Mariaux, Niessel, Pau, Roques, Weygand, les amirales de Gueydon, Victor Senès, Mmes André Benac, la duchesse des Cars, Paul Dupuis, Drack, la baronne de Laumont, la baronne Edg. Lejeune, de Lesparda, Lhopital, Frédéric Masson, la marquise de Montebello, Morgan, Morgon, Ribes, Widor, Mlles Bazy, V. de Puthod, Miss J. Patterson.

On trouve des cartes chez Mme Jehanno, 18, rue Louis-David, tél. Passy 42-37: grande nef première série à 100 francs; grande nef deuxième série à 50 francs; bas-côtés à 30 francs. Le produit de la recette sera intégralement versé à la caisse du monument.

FAITS DIVERS

Office national météorologique

Probabilité pour la journée du 10 novembre :

Vent Nord-Ouest modéré. Un peu froid. Couvert ou très nuageux; un peu de pluie ou de neige.

Même temps moitié Nord.

Eclaircies et quelques averses moitié Sud, avec baisse de température.

PARIS ET BANLIEUE

La fin de l'Exposition des arts décoratifs. — L'Exposition des arts décoratifs s'est terminée, hier, après la « Journée des pauvres » qui réunit une foule nombreuse. L'harmonie de la préfecture de police, la fanfare des Volontaires d'Elbeuf et la musique de la garde républicaine prêtèrent leur concours à cette journée populaire, et un cortège d'étudiants escorta, l'après-midi, la reine du Quartier-Latin.

Le suicide du bois de Boulogne. — Nous avons dit, en Dernière Heure, qu'un individu avait été découvert, hier, dans le bois de Boulogne, grièvement blessé. Il s'agit d'un Américain de couleur nommé Louis Abrams. On croit à un suicide.

Accident de la rue. — Une collision s'est produite, à l'angle des rues Caulaincourt et Francœur, entre deux voitures, dans l'une desquelles se trouvait M. Henri Chaumet, directeur adjoint au cabinet de préfet de police. M. Chaumet a été blessé à l'oreille et ramené à son domicile.

Arrestation d'un marchand de publications pornographiques. — On a arrêté, hier, deux individus, Gabriel Lattes, 131, rue Ordener, et Albert Damet, 22, rue Henry-Poincaré, qui exploitaient, pour la forme, une parfumerie boulevard de Reuilly, et, dans l'arrière-boutique, possédaient un dépôt de photos et de livres obscènes, en quantité considérable. Des perquisitions au domicile de ces deux individus, ainsi que dans le logement d'un complice, rue Rousselet, ont amené la saisie de plusieurs camions de ces publications. La correspondance saisie atteste que la clientèle des faux parfumeurs était, dans un très forte proportion, étrangère.

DEPARTEMENTS

Explosion au polygone de Fontainebleau. — A la suite d'une imprudence, un terrible accident vient de se produire, au polygone d'artillerie de Fontainebleau, où, sous la direction de M. Jouve, adjudicataire, 150 personnes procédaient depuis un mois au ramassage des débris de balles et d'obus. Plusieurs ouvriers, en effet, ayant mis des fusées d'obus à chauffer pour en détacher les bagues de cuivre, ce qui leur avait été maintes fois défendu, les fusées, munies encore de leurs détonateurs, firent explosion. Cinq ouvriers et une jeune fille furent atteints et tous furent grièvement blessés. On les transporta immédiatement à l'hôpital de Fontainebleau, où deux d'entre eux, MM. Paul Fournier, 25 ans, et Auguste Malajeau succombèrent. Les quatre survivants sont : Louis Hancart qui a l'épaule fracassée et une jambe arrachée; on désespère de le sauver; Gaston Brunel, André Brunel, son frère, blessé à la tête, et Yvonne Fournier, 18 ans, blessée légèrement à la tête.

Tragique match de rugby. — Un match de rugby, qui se disputait à Bordeaux, mettant en présence une équipe bordelaise et une équipe soustonnaise, a été arrêté à la suite d'un grave accident. Par suite de la violence du vent, la toiture de la tribune du stade où avait lieu la réunion a été enlevée. Une panique s'est produite parmi les spectateurs et, dans la bousculade, l'un d'eux, M. Georges Chauvin, demeurant à Bordeaux, a été tué. Cinq autres personnes ont été grièvement blessées.

Un cultivateur irascible. — Vers 21 h. 30, M. Ernest Folloppe, 59 ans, cultivateur à Savonnières, commune d'Ouchamps (Loir-et-Cher), sortant d'un café, a été frappé à coups de poing par le nommé Auguste Jobert, 32 ans, journalier, qui s'était caché. Sous la violence des coups, M. Folloppe est tombé si violemment à terre qu'il a été relevé avec une fracture du crâne. Son état est désespéré. Jobert lui reprochait d'avoir dit « du mal » de sa belle-mère. — (De notre correspondant.)

Le danger des armes à feu. — A Erbray (Loire-Inférieure), en jouant avec un revolver que sa mère, Mme Goyer, 31 ans, venait de déposer sur une table, un enfant de sept ans pressa par mégarde sur la gâchette. Le coup partit et Mme Goyer s'abattit comme une masse, foudroyée.

Une héroïne de 9 ans. — Dans la liste des récompenses accordées pour actes de dévouement publiée au « Journal officiel », on remarque Mlle Renée Babault, demeurant à Diénay (Côte-d'Or), et qui n'est âgée que de 9 ans. Le 29 avril, un incendie détruisait, en pleine nuit, le château de Diénay, appartenant à M. Babault, ancien explorateur, père de la jeune Renée. C'est Renée Babault qui, la première, donna l'alarme alors que tout un étage était déjà en flammes, alla réveiller ses petits frères, Roger, 7 ans, et Paul, 5 ans, dans la chambre voisine de la sienne, ainsi que tout le personnel, par un escalier déjà atteint par les flammes. Sans le sang-froid de la fillette, une quinzaine de personnes auraient péri dans le sinistre.

Double suicide. — Une jeune ménagère de Châteauponsac, Mme Ducourtieux, née Puygrénier, âgée de 23 ans, s'est jetée avec sa petite fille, âgée de 2 ans, dans la rivière la Gartempe, à Limoges. Le cadavre de l'enfant a été repêché, mais celui de la mère n'a pas été retrouvé.

Manifestations catholiques. — Une manifestation catholique a eu liet, hier, à Bourges, en présence d'une nombreuse assistance. Le général de Castelnau et l'abbé Bergey y ont pris successivement la parole.

— Un grand meeting catholique a eu lieu à Béziers, sous la présidence de Mgr Mignen, évêque de Montpellier. Plus de dix mille personnes ont participé au défilé, qui fut autorisé par le maire.

Accident mortel d'automobile. — Rue Pivoux, à Nancy, la voiture du docteur Boppe, inspecteur principal du service de santé en retraite, a capoté. Le crâne fracturé, le docteur Boppe a succombé à sa blessure. Il était âgé de 69 ans.

ENVOYEZ vos LETTRES et COLIS
au MAROC en ALGÉRIE
et à DAKAR et ses au-delà d'AFRIQUE par les
LIGNES AÉRIENNES LATÉCOÈRE
79, Avenue Marceau. — PARIS
Renseignements dans tous Bureaux de Poste.

Théâtres

÷ LES PREMIERES DE LA SEMAINE

Lundi :

Aux Folies-Dramatiques, en soirée, répétition générale de *Maurin des Maures.*

Mardi :

Au Théâtre Daunou, en matinée, répétition générale de *Riri.*

— Aux Folies-Dramatiques, première représentation de *Maurin des Maures.*

Jeudi :

Au Théâtre Albert-Iᵉʳ, en soirée, répétition générale de *La Tornade.*

Vendredi :

Au Nouvel-Ambigu, en matinée, répétition générale de *L'Amour vaincu.*

— A l'Odéon, en soirée, répétition générale de *Le Rosaire.*

Samedi :

Au Nouvel-Ambigu, première représentation de *L'Amour vaincu.*

— Au Théâtre Albert-Iᵉʳ, première représentation de *La Tornade.*

÷ CE SOIR

A l'Opéra, à 8 h. 30, *La Naissance de la Lyre* (Mmes Marcelle Denya, Delvair ; MM. Ed. Rambaud, H. Fabert, Régis, Ernst). Chef d'orchestre, M. Ph. Gaubert. *Sylvia* (Mlle Zambelli ; MM. A. Aveline, P. Raymond ; Mlles de Craponne, Cebron, Simoni, Delsaux, Y. Franck, Brana). Chef d'orchestre, M. H. Busser.

— A la Comédie-Française, à 8 heures, *Andromaque* (MM. Albert Lambert, Paul Gerbault), Dorival, Escande ; Mmes Madeleine Roch, Jeanne Rémy, Mary Marquet, Marcelle Servière). *Le Sicilien ou L'Amour peintre* (MM. Georges Berr, Dehelly, Siblot, Ledoux ; Mmes Andrée de Chauveron, Nizan), Premier divertissement : MM. Saint-Criq, André Gaudin, Krummacher ; divertissement mauresque : M. Georges Berr, Mlles Clairval, Léonardi, Roche, Magdie ; fête sicilienne : Mlles G. Merouze et L. Sauvegarde, de l'Opéra-Comique : M. Ledoux. Danse : Mlles Mitchell, Marini, Rémy, Rayer, Capalti, Boisard et Desreaux.

— A l'Opéra-Comique, à 8 heures, *Carmen* (Mlles Marthe Chenal, Marcelle Ragon, Mona Païva ; MM. Marcelin, Audoin, Roussel, Hérent). Chef d'orchestre, M. Maurice Frigara.

— A l'Odéon, à 8 h. 30 (abonnement série bleue), *Turcaret* (MM. Robert Arnoux, Lucien Dubosq, Georges Cusin, Louis Raymond, Robert Got ; Mmes Henriette Moret, Charlotte Clasis, Juliette Verneuil, Delbo). *Les Folies amoureuses* (MM. Darras, Pasquali, Louis Raymond ; Mmes Renée Devillers, Delbo).

INFORMATIONS

÷ Comédie-Française

A la matinée gratuite de mercredi, sur la prière de l'Association des écrivains combattants, Mme Yvonne Ducos dira *La Prière des tranchées*, de Sylvain Royé, et M. Escande *Le Volontaire étranger*, de Pascal Bonetti, puis *Champagne* 1914-1915, d'Alan Seeger.

÷ A l'Odéon

L'administration du second Théâtre-Français nous prie de rappeler que les matinées classiques du jeudi commenceront très exactement à 1 h. 30 par la conférence.

÷ Bouffes-Parisiens

On annonce la 250ᵉ *représentation de P.L.M.* L'opérette dont les airs sont sur toutes les lèvres et qui bénéficie d'une interprétation sans rivale.

÷ Théâtre Marigny

M. Léon Volterra retient la date du lundi 16 novembre pour la réouverture du théâtre Marigny et pour la répétition générale de *Monsieur Beaucaire*, opérette en un prologue et trois actes de M. André Messager, livret de MM. André Rivoire et Pierre Veber, mise en scène de M. Max Dearly. Mardi 17 novembre, grande première de gala.

CARNET MUSICAL

÷ Concert Clotilde Meygret

Ce soir, 9 heures, Salle Gaveau, récital de chant Clotilde Meygret.

÷ Récital E.-H. Jones

Evlyn Howard Jones dont on se rappelle le succès à ses deux récitals la saison dernière se fera réentendre Salle Erard, ce soir, lundi. Billets de 4 à 15 fr. Salle, Durand, Kiesgen et Delaet.

LES ASSOCIATIONS

Société de l'Histoire de l'Art français.

Séance du 6 novembre 1925. — M. Réau traduit le sentiment unanime en rendant un hommage ému à la mémoire d'André Michel qui témoigna son inlassable sollicitude à la Société dont il fut président. M. Paul Vitry, au nom de M. Mâcon, lit et commente une lettre inédite du peintre Sauvage (1747-1818), au service des Condé, relative aux portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qui se trouvent à Chantilly. M. Vitry communique des fragments de comptes relatifs au château de Chambord. M. Dimier prouve que la carte de France en mosaïque, formant le dessus d'une table aujourd'hui au Louvre, dans la première salle de la Colonnade, figurait, sous Louis XIV, à Versailles au Cabinet des curiosités dont une « Vie de Colbert », par Sandraz de Courtil (Cologne, 1695) fournit la description. M. Jean Vallery-Radot réhabilite Nicolas Cochin l'ancien, considéré à tort comme un plagiaire de Callot; ses grandes estampes de cortèges et de cavalcades montrent, au contraire, sa personnalité.

La Vie sportive

Football

Pour la Coupe de France, les petits clubs ont montré hier qu'ils avaient fait de gros progrès. Plusieurs d'entre eux, en effet, ont battu les grands clubs, où sans doute l'esprit d'équipe est en régression. C'est ainsi que le Standard A.C., vieux club revenu à la vie, a battu le C.A. Paris par 2 buts à 1; que l'Etoile des Deux-Lacs a battu le Racing par 3 buts à 2; que Saint-Aubin a battu Abbeville par 2 buts à 0; que Montreuil a triomphé du Paris U.C. par 4 buts à 1. De même, R.C. Rueil a éliminé le C.A. XIVᵉ par 4 buts à 2; la Petite Roselle a battu A.S. Mulhouse par 6 buts à 1; Nœux a triomphé du C.S. Calais par 2 buts à 0.

A l'entraînement les Tchèques du Viktoria ont triomphé du Red Star par 5 à 1; les Bulgares du Lewsky F.C. de Sofia ont triomphé par 2 à 1 du Stade Français.

Rugby

Dans les championnats régionaux disputés hier, les favoris ont gagné leurs matches. A Paris, le S.C.U.F. a battu l'Olympique par 8 points à 0, après une partie dure et peu plaisante qui ne relèvera certainement pas le rugby parisien; le C.A.S.G. n'eut aucune peine à triompher du P.U.C. par 24 points à 0. Ces victoires semblent indiquer que la poule finale du Championnat de Paris, groupe de tête, réunira le Racing, le Stade, le S.C.U.F. et le C.A.S.G.

Gymnastique

Les Championnats de France de gymnastique se sont déroulés hier, au Parc des Expositions de la porte de Versailles. Armand Solbach, des Touristes de Suresnes, et Laurent Rinck (Milhusina, Mulhouse), s'adjugèrent respectivement les titres de champions de France catégories adultes et vétérans.

Jeux olympiques

Le gouvernement hollandais a autorisé le Comité olympique des Indes néerlandaises à organiser une loterie au bénéfice de différentes associations.

Du produit de la loterie, dont le lot principal est de 150.000 florins, il sera attribué spécialement au Comité olympique des Indes néerlandaises une somme de 150.000 florins (environ 1.500.000 francs), que le Comité reversera au Comité olympique hollandais.

Dès maintenant, le Comité olympique hollandais se treuve débarrassé de toute préoccupation financière en ce qui concerne l'organisation et la célébration des Jeux de la IXᵉ Olympiade, qui auront lieu en 1928, à Amsterdam.

On sait que les Allemands prendront part aux Jeux de la IXᵉ Olympiade, et que les Jeux d'hiver seront organisés en Suisse.

Poids et haltères

Le champion olympique Ernest Cadine aurait soulevé avant-hier, à Marseille, une formidable barre de 281 kilogr.; mais, faute d'arbitre officiel, cette performance ne sera certainement pas homologuée.

Aéronautique

La mission Paris-Téhéran quittera Istres demain, mardi, une roue de l'appareil de Challes étant endommagée par suite de l'éclatement d'un pneu.

Coste, de qui on connaît la tragique aventure en Allemagne, a dû quitter Paris hier pour Constantinople, en faisant escale à Venise et Bucarest.

Les armes

La réunion d'ouverture de l'Académie de Paris, consacrée aux poules d'entraînement, a eu lieu à l'école Saint-Honoré d'Eylau.

Résultats :

Première poule : 1. Valentin des Ormeaux, 2. Bébis. — Deuxième poule : 1. Bermann; 2. Georges Lesko. — Troisième poule : 1. Noblecourt; 2. Croquez et Bermann. — Quatrième poule : 1. Noblecourt; 2. Grare. — Cinquième poule : 1. André Col; 2. Lesko et Grare. — Sixième poule : 1. Niblecourt; 2. Artigas.

Lawn-Tennis

La finale de la Coupe Georges Gault est revenue à Borotra, qui battit Couitéas par 2-6, 6-3, 10-8, 4-6, 6-0.

Auparavant, Borotra, en demi-finale, avait battu l'Anglais Crawford par 14-12 et 9-7.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

The Land Bank of Egypt. — Les actionnaires de la société sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 1ᵉʳ décembre 1925, à 4 heures p.m., au siège social de la banque, à Alexandrie, pour prendre connaissance des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1925 et délibérer sur tous objets réservés par les statuts aux assemblées générales.

Pour avoir droit au vote, il faut être possesseur au moins de cinq actions (articles 34 des statuts).

Les actions devront être déposées au plus tard le 26 novembre courant :

A Alexandrie : au siège social ou auprès de tout autre établissement de crédit;

A Paris : à la Société marseillaise de crédit industriel et commercial et de dépôts et au Comptoir national d'escompte de Paris;

A Londres : à l'agence du Comptoir national d'escompte de Paris;

A Genève : chez MM. Hentsch, Forget et Co.

RECETTES DU CANAL DE SUEZ

Du 8 novembre.......... 530.000 fr.

UN LOT DE BUREAUX chêne

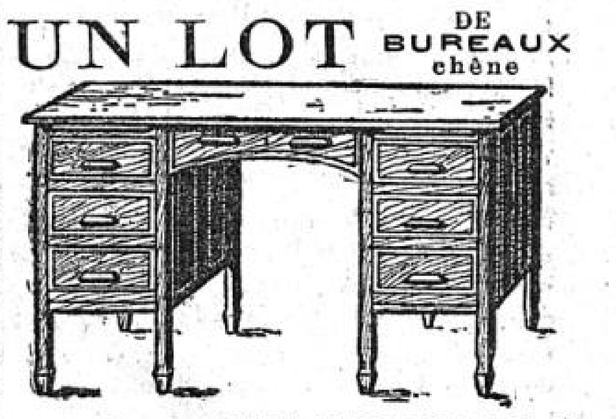

LAISSÉS AU PRIX INCROYABLE DE 290 fr.
LE MÊME, 7 tiroirs.............. 320 fr.
20 MODÈLES FAUTEUILS cuir patiné, depuis 350 fr.
ET TOUT CE QUI CONCERNE LE BUREAU A DES PRIX SANS CONCURRENCE
NE PAS CONFONDRE
" TRIOMPHE "
Et. JANIAUD Jⁿᵉ, 61-63, rue Rochechouart.
5 ÉTAGES DE MEUBLES

LE CHEQUE POSTAL

L'administration des postes et télégraphes rappelle que le chèque postal peut être utile à tous les particuliers et à toutes les collectivités. Il permet à tous, en effet :

D'éviter, pour les paiements et les encaissements, les pertes de temps, les manipulations de fonds et tous les risques y afférents.

D'assurer, sans dérangement, le recouvrement des créances dans la France entière.

D'éviter, au moment de partir en voyage, de se munir d'une somme importante et par là de courir les risques de perte ou de vol.

D'acquitter tous impôts sans avoir à se rendre chez les percepteurs des contributions directes, les receveurs des contributions indirectes et autres comptables du Trésor ou des communes.

Pour bénéficier de ces avantages, il suffit de demander l'ouverture d'un compte courant au bureau de poste de son domicile et de verser un dépôt de garantie de 5 francs après acceptation de la demande.

BÉNÉDICTINE
FACILITE LA DIGESTION

FEUILLETON DU JOURNAL DES DÉBATS
du 10 novembre 1925

REVUE DE GÉOGRAPHIE

Le bassin moyen du fleuve des Amazones

Le fleuve des Amazones forme en quelque sorte l'équateur visible du continent américain depuis les Andes jusqu'à la mer; c'est le cours d'eau le plus important non seulement de l'Amérique du sud, mais peut-être même du monde entier. Né dans les Andes de Huanuco, il a déjà parcouru 2.400 kilomètres lorsqu'il pénètre dans le Brésil, d'abord dans sa haute vallée des monts, parallèle au littoral du Pacifique, puis dans les défilés ou *pongos* par lesquels il échappe aux régions andines, et dans les plaines basses où son flot se déroule de méandre en méandre. A ce moment, il a déjà recueilli plusieurs affluents importants tels que le Huallaga, l'une des voies maîtresses du Pérou oriental, le large Ucayali qui lui apporte les eaux du Pérou méridional et qui semble le véritable fleuve par la richesse de sa ramure et la longueur de son cours; il a reçu également le Napo, qui porta les barques de Gonzalo Pizarro et d'Orellana, premier navigateur de l'Amazone; enfin, il s'unit au Javary dont le lit constitue la limite politique entre le Pérou et le Brésil. Là, sa masse liquide dépasse celle du plus grand fleuve d'Europe et, pourtant, il lui reste à traverser les deux tiers de la largeur du continent, à recevoir des affluents considérables comme le Japura, le Purus, le Rio Negro, puis à s'élargir en un prodigieux estuaire qui est encore le fleuve et déjà l'Océan.

De sa source à son embouchure, l'Amazone se divise en trois secteurs désignés chacun par un nom particulier. Le cours supérieur, jusqu'à la frontière du Brésil, porte le nom de Maragnon qui reproduit peut-être le mot tupy de Parana, lequel désigne tous les grands cours d'eau navigables.

Le cours moyen s'appelle Solimoès, du nom des Indiens Surimauas qui peuplaient ses rives au moment de la découverte; enfin, le cours inférieur porte le nom de fleuve des Amazones que lui donna le premier explorateur de cette région, le conquistador Orellana, qui prétendit y avoir été attaqué en 1539, pendant son voyage aventureux de Quito à l'Atlantique, par des femmes guerrières qu'on n'a, d'ailleurs, jamais revues et qui devaient être tout simplement des Indiens sans barbe et à longs cheveux.

De toutes les régions du globe, la zone centrale du bassin des Amazones est peut-être aujourd'hui la moins connue. L'accès en est particulièrement difficile du fait de la végétation dense qui la recouvre et à travers laquelle les seuls chemins navigables sont les rivières.

Cependant, malgré les dangers des voyages dans une telle région au sol meuble périodiquement inondé, où les fièvres les plus graves règnent en permanence, où les recherches scientifiques sont entravées par l'absence des moyens de communication, des missionnaires se sont installés en son centre, à Teffé, et là, non seulement ils se sont attiré la confiance des Indiens et y poursuivent avec succès leur action religieuse et patriotique, mais encore s'efforcent de recueillir les plus précieux renseignements sur le pays et ses habitants. L'un de ces missionnaires mérite qu'il lui soit rendu un hommage spécial: c'est le Père Tastevin, de la Congrégation du Saint-Esprit, dont l'œuvre géographique et ethnographique est déjà considérable et qui la continue sans relâche en dépit des obstacles que la nature accumule autour de lui.

Le Père Tastevin a récemment exploré les affluents du cours moyen de l'Amazone, en particulier le Jurua, ainsi que ses tributaires, le Tarauaca et le Muru, et en a donné de savantes descriptions (1).

Le Jurua, comme le Purus, coule tout le temps dans la plaine, aux pieds des Andes, ce qui explique l'extrême sinuosité de son cours. Ses eaux jaunâtres et limoneuses sont qualifiées de « blanches » dans le pays, par opposition à la dénomination « d'eaux noires » donnée aux rivières non limoneuses. Elles sont plus ou moins chargées des terres argileuses de ses bords suivant les époques; au moment de la crue elles ont la consistance du chocolat et l'aspect du café au lait.

A la baisse des eaux, à la saison sèche, elles sont naturellement plus claires, les berges ayant acquis assez de consistance pour ne plus s'écrouler et les pluies torrentielles de la zone équinoxiale ayant cessé d'entraîner les terres. C'est surtout au deuxième mois de la décrue, quand les eaux rentrent dans leur lit, que se produisent les grands éboulements des berges qui troublent les eaux du fleuve. A ce moment, les terres sont encore toutes trempées et molles de leur séjour de deux à trois mois sous l'onde; les eaux ne coulant plus à pleins bords ne sont plus là pour les soutenir et, le poids formidable de la forêt tropicale aidant, elles s'affaissent avec fracas sur de grandes distances et des profondeurs qui atteignent plusieurs dizaines de mètres, entraînant dans leur chute aussi bien les arbres géants que les modestes demeures des indigènes et des trafiquants de caoutchouc.

Le Jurua dessinant une série continue de courbes, c'est toujours la rive concave qui est rongée par le courant dont la force dépend du volume d'eau versé par les pluies ou de l'appel formidable que fait le Solimoès quand il se vide. La terre ainsi détachée d'une rive s'en va se déposer plus ou moins loin sur l'autre, qui affecte la forme convexe. Cette terre lavée par le courant n'est plus de l'argile, mais un sable très fin et sans gravier qui forme les plages là où il se dépose. Rien de poétique, dit le Père Tastevin, comme ces vastes plages immaculées du Jurua, en plein été. Elles sont éblouissantes de blancheur; le sable clair y est d'une finesse impalpable, les vagues que soulève le sillage des canots qu'on traîne à la corde le long des berges viennent y mourir en clapotant comme les flots de la mer sur la grève; des mouettes blanches, des engoulevents gris y tourbillonnent par milliers en jetant des cris aigus et en veillant sur les œufs qu'ils déposent dans un petit trou creusé à la surface du sable; les hérons blancs ou noirs, les aigrettes couleur de neige et d'autres plus petites de teinte beige, ainsi qu'une foule d'oiseaux divers y guettent les petits poissons qui s'éloignent du grand courant pour venir se réchauffer dans les eaux tièdes qui bordent la plage; le petit paon s'y dandine en claquant du bec sans repos, les canards sauvages et les sarcelles s'y prélassent, les caïmans ainsi que les tortues s'y endorment au soleil et la nuit le voyageur s'y repose comme sur un lit moelleux, doucement incliné sur le fleuve, tandis que le jour il s'y dégourdit les jambes fatiguées d'êtres restées longtemps ployées dans le canot.

Coulant sur un terrain relativement plat, le Jurua ne possède pas de rapides proprement dits et les seuils rocheux qui interrompent son cours n'ont rien de redoutable, mais plus dangereux pour la navigation que ces pseudo-rapides sont les arbres immergés dont le fleuve est hérissé et qui se dressent menaçants en avant des bateaux au moment de la baisse des eaux. En certains endroits, ils sont si nombreux qu'on dirait une forêt d'arbres morts à moitié couchés dans le sens du courant, lequel n'arrive pas à les déraciner.

Ces arbres très durs et comme pétrifiés sont les témoins obstinés de l'engloutissement de l'ancienne forêt. Le fleuve n'a pas pu les déchausser; ils restent cramponnés, quoique sans vie, à la dure argile qui les a longtemps nourris, et, malheureusement, personne ne songe à aider la nature et à bles qui rendent sa navigation si dangereuse.

***

Sous la domination portugaise, le Jurua fut un réservoir pour les marchands d'esclaves qui venaient s'y fournir, par tous les moyens, de main-d'œuvre pour les plantations de cacao et de vanille des bords de l'Amazone. Mais aujourd'hui, repoussés des rives du fleuve par les Brésiliens civilisés en quête d'*hevea brasiliensis*, traqués à coups de fusil par les Péruviens descendus des Andes à la recherche de la *castilloa elastica*, les Indiens, privés des meilleures ressources du fleuve et de la forêt, sans sécurité et sans défense suffisante, sont appelés à disparaître à bref délai ou à se laisser absorber par l'élément étranger. C'est déjà le sort qu'ont subi plusieurs tribus.

Bien que l'agriculture et l'élevage y soient encore en honneur, le bassin du Jurua et de ses tributaires est devenu le domaine incontesté des *Seringueiros*: ils l'ont conquis par le travail et par les armes. Par leur travail, ils ont transformé la forêt vierge, qui, pour les Indiens, n'était qu'un vaste terrain de chasse, en une véritable usine à produire le caoutchouc.

Il est entièrement couvert d'une forêt immense, illimitée, sans autres éclaircies que les cours d'eau et les lacs. De grands arbres à coupole et de nombreux palmiers d'espèces variées dominent le reste de la végétation, des lianes sans fin, de toutes formes et de toutes dimensions, joignent les uns aux autres tous ces sommets éternellement verdoyants qui tamisent les rayons du soleil et ne laissent arriver à terre qu'une douce clarté.

Parmi les richesses dont cette forêt abonde, figurent au premier rang les arbres qui portent tous le nom générique de *seringueiras*, d'où l'appellation de *seringueiro* donnée aux chercheurs de gomme. Le produit de la *castilloa elastica* s'appelle *caucho*, du nom indigène de l'arbre (*Caa hu*), c'est-à-dire « l'arbre qui pleure », et c'est de là qu'est venu le nom de caoutchouc que nous donnons à toutes les substances élastiques.

La *castilloa elastica* ne résistant pas aux saignées, on la traite de façon différente de celle des autres plantes à caoutchouc. Il faut abattre l'arbre; quand il gît à terre, on l'écorche et on recueille le latex dans un trou creusé le long du tronc; pour coaguler ce latex, on l'arrose du jus d'un liseron qui porte le nom de *patata rana*, parce qu'il ressemble à la patate. On obtient ainsi une planche de caoutchouc de la forme du trou prête à être livrée au commerce; quant au latex, qui s'est coagulé en longues traînées sur l'arbre ou en dehors du trou, on l'enroule et on en fait de grosses boules qui ont l'apparence de pelotes de laine.

L'*hevea* et les autres *seringueiras* se travaillent comme le pin dans les Landes. Mais les arbres ne sont pas toujours très rapprochés les uns des autres, et il faut réunir par un sentier ceux qu'un homme très actif peut saigner en un jour. Ces sentiers sont tracés par des spécialistes appelés *matteiros*, « hommes des bois », et doivent former un fer à cheval aux extrémités duquel est bâtie la cabane du *seringueiro*. Chaque travailleur est chargé de deux *estradas* de 100 à 150 arbres chacun, afin qu'il puisse travailler tous les jours, la récolte du latex ne pouvant se faire que toutes les quarante-huit heures. Parti le matin avant le jour, il saigne ses arbres et rentre pour déjeuner entre neuf et dix heures. Il repart à onze heures pour recueillir le latex avant qu'il ne se coagule, ce qui donnerait une gomme de qualité inférieure. Chaque cabane a une dépendance du nom de *defumador*. C'est une paillotte où, à l'abri de la pluie, le *seringueiro* brûle sous un cône tronqué des copeaux de certains bois à grains serrés ou des fruits de palmiers, qui produisent une fumée très dense. Assis en face de ce cône, il fait tourner de la main gauche, au-dessus de la fumée, une forme ronde et plate comme une pagaie amazonienne, en y versant le latex, qui se coagule immédiatement. En une demi-heure, trois litres de latex deviennent ainsi trois kilogrammes de *boracha* en boule, laquelle servira de noyau pour coaguler le latex des jours suivants. Quand la boule a de 30 à 50 kilos, on l'apporte au patron, qui fournit en retour des produits alimentaires et d'autres marchandises pour que le *seringueiro* puisse se livrer exclusivement à la production du caoutchouc.

G. GRANDIDIER.

(1) Voir la *Géographie* depuis 1920 et le *Bulletin de la Société des Américanistes.*

(Reproduction interdite.)

DANS LE MONDE

LES ARTS

Hier après-midi, a eu lieu à l'ancien évêché de Blois le vernissage de la sixième exposition des Beaux-Arts organisé par le groupe de Loir-et-Cher de l'Ecole de la Loire. — *(De notre correspondant).*

INFORMATIONS

C'est jeudi 12 novembre, à 8 heures, qu'aura lieu, 8, rue Jean-Goujon, le banquet organisé par le syndicat des journalistes, en l'honneur de son millième membre, sous la double présidence de MM. Yvon Delbos, ministre de l'instruction publique, et Durafour, ministre du travail. M. Henry de Jouvenel, millième membre du syndicat, et un certain nombre de parlementaires y prendront part également.

DEUIL

On annonce la mort, à Neuilly, de M. René Hanriot qui fut un des premiers constructeurs d'avions et créa à Reims, en 1910, une école d'aviation.

— Nous apprenons la mort du général de division Dantant, décédé à Tours.

— On annonce la mort de M. Barral, un acteur qui joua sur la plupart des scènes de Paris et notamment à la Comédie-Française.

AVIS DE MESSE

Le service anniversaire pour le repos de l'âme du cardinal Amette, sera célébré à Notre-Dame, sous la présidence de S. E. le cardinal Dubois, le mardi 10 novembre, à 9 heures.

SAIMPRÉ.

LES COURSES

COURSES A AUTEUIL

(Dimanche 8 novembre)

L'excellent programme a tenu ses promesses et la nombreuse assistance a eu le plaisir de voir de très jolies courses; seul le prix Jacinthe a fait exception, les quatre concurrents étant tombés ou dérobés et ayant assez longtemps refusé l'open ditch; ce résultat ne compte donc pas. Saint Dominique, qui avec son poids paraissait invincible, a dû baisser pavillon devant Saint Bernard admirablement monté par F. Hervé qui a également fait faire une rentrée victorieuse à Bandit II. Polo a fait une promenade de santé dans le prix des Bruyères où Trajan était pris comme couru.

RÉSULTATS

Prix Montfort. — 1. Djavid, à M. Roger Girche (R. Vayer); 2. Laboureur, à M. Pierre Lainé (J.-B. Lassus); 3. Major, à M. Jacques Marx (J. Biarrotte).

P. m. 133 fr. 50. Placés : Djavid, 33 fr. 50; Laboureur, 48 fr. 50; Major, 19 fr. 50.

Prix Marise. — 1. Dionysos, à M. Paul Pantall (A. Ollier); 2. Rhyticère, au marquis de Triquerville (L. Loiseau); 3. Vertige, à M. Raymond Kahn (F. Hervé).

P. m. 33 fr. 50. Placés : Dionysos, 17 fr. 50; Rhyticère, 21 fr. 50.

Prix Aston Blount. — 1. Saint Bernard, à M. Arthur Veil-Picard (F. Hervé); 2. Saint Dominique, à M. Louis Gauquelin (L. Barré); 3. Winning, à M. A. Sabathier (J. Biarrotte).

P. m. 78 fr. 50. Placés : Saint Bernard, 19 fr. 50; Saint Dominique, 13 fr.; Winning, 21 fr.

Prix Firino. — 1. Bandit II, à M. A.-P.-M. Weil (F. Hervé); 2. Ex Libris, à M. Henri Coulon (P. Riolfo); 3. Matz, à la comtesse de Périgny (L. Delfarguiel).

P. m. 25 fr. 50. Placés : Bandit II, 16 fr. 50; Ex Libris, 34 fr.; Matz, 17 fr.

Prix Jacinthe. — 1. Ucolcom, à M. F.-H. Prince (R. Duluc); 2. Saint Malo, au marquis de Triquerville (F. Hervé); 3. Merrimac, à M. Louis Gauquelin (L. Barré).

P. m. 63 fr. Placés : Ucolcom, 19 fr. 50; Saint Malo, 15 fr. 50.

Prix des Bruyères. — 1. Polo, à M. Nobile A. Lanni (F. Romain); 2. Harpagon, à M. André Boas (R. Caron); 3. Hadji Stavros, à M. A. Léautey (F. Hervé).

P. m. 56 fr. Placés : Polo, 24 fr. 50; Harpagon, 155 fr.; Hadji Stavros, 38 fr.

COURSES A MAISONS-LAFFITTE

(Mardi 10 novembre)

PRONOSTICS

Prix de Sénart. — Jarnicoton, Pégase VII.

Prix du Traquet. — Hirtaignes, Ecurie Macomber.

Prix de Ris-Orangis. — La Meuse, Brouhaha.

Prix Ramus. — Mousko, Arbousier.

Prix Le Prodige. — Ecurie Le Héron, Bergère II.

Prix de la Genevraye. — La Nichée, Uhol.

AVIS DIVERS

Fonds de commerce

UN CHOIX D'AFFAIRES A CEDER :
I. Commerce porcelaines en gr. exp. dep. 1820 Aff. 250.000. Bén. 50.000. Pr. 110.000. Avenir. N°53220. Marfan, 63bis, r. la Victoire (Trinité)
II. Garage bien situé 7 omq. Agrand. 100 mq. Rapp. 50.000 f. Pr. 50.000 f. Beau mat. Fosse. N°64120. Marfan, 63bis, r. la Victoire (Trinité)
III. Fabrique de bâches créée en 1880. Aff. 170.000. Bén. 75.000. Pr. except. 60.000. Facile. N°54820. Marfan, 63bis, r. la Victoire (Trinité)
IV. Commerce Alimentation-Bonneterie. Bén. augmenté 30.000. Prix 35.000. Logement. N°25110. Marfan, 63bis, r. la Victoire (Trinité)

Pour extension MAISON
GRAINS - ENGRAIS - FOURRAGES
recherche apport 150.000 f.
Firme ancienne et estimée fait déjà 8 millions d'affaires à bon bénéfice. Excellentes garanties. Gros rapport.
Banque Petitjean, 12, rue Montmartre, Paris.

DÉPARTS DE MARSEILLE

Cie DE NAVIGATION PAQUET
Marseille-Tanger-Casablanca en moins de trois jours
Départs réguliers tous les 5, 15 et 25 de chaque mois, à 11 heures du matin.
Prochains départs : s/s *Anfa*, 15 novembre; s/s *Maréchal-Lyautey*, 25 novembre; s/s *Anfa*, 5 décembre; s/s *Maréchal-Lyautey*, 15 décembre; s/s *Anfa*, 25 décembre.
Marseille-Constantinople, direct en 5 jours, les ports sud de la Mer Noire, Ineboli, Samsoun, Trébizonde, Kérassunde et Batoum. — Départs réguliers tous les 15 et 30 de chaque mois, du quai des Anglais.
Prochains départs : s/s *Imerethie II*, 15 novembre; s/s *Tadla*, 30 novembre; s/s *Phrygie*, 15 décembre; s/s *X...*, 30 décembre.
Marseille — Tanger — Casablanca — Dakar et Rufisque. — Départs réguliers tous les 14 jours du quai des Anglais (le mercredi).
Prochains départs : s/s *Médie II*, 11 novembre; s/s *Souïdou*, 25 novembre; s/s *Ionie*, 9 décembre; s/s *Médie II*, 23 décembre.
Billets délivrés et places retenues à :
PARIS : A. NUNZI, 43, Rue Lafayette (Trudaine 55-89).
LYON : AGENCE MARITIME LYONNAISE, 19, Rue Le Gentil.
MARSEILLE : Cie de Navigation PAQUET, 4, Place Sadi-Carnot. R. C. Marseille n°19.991.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Hôtel Drouot

VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

Collection Joseph Vallot
Fondateur de l'Observatoire du Mont-Blanc

PIERRES DURES DE LA CHINE
Jades, Cristaux de roche, Agates, Améthystes, Lapis, Jaspes, etc...
1re VENTE. HOTEL DROUOT, SALLES 9 ET 10 du 16 au 18 nov. 1925. Exposition le 15 nov.
Commissaire-priseur : Me F. LAIR-DUBREUIL, 6, rue Favart
Experts : M. A. Portier, 24, r. Chauchat; M. R. Morot, 2, Jardin du Roi-Albert, Nice.

VENTE PAR SUITE DE DÉPART
OBJETS D'ART ET D'AMEUBLEMENT
Principalement du XVIIIe siècle
CÉRAMIQUE, BRONZES D'AMEUBLEMENT, GRAVURES, DESSINS, TABLEAUX
Beau portrait de femme par Heinsius
Objets variés et de vitrine, Trumeaux, Orfèvrerie
MOBILIERS ET SIEGES EN TAPISSERIE — MEUBLES
TAPISSERIES D'AUBUSSON LOUIS XV — TAPIS D'ORIENT
APPARTENANT A MADAME DE BELLA
VENTE HOTEL DROUOT, SALLES 9 ET 10 les 20 et 21 novembre 1925. Exposition le 19 novembre
Commissaire-priseur : Me F. LAIR-DUBREUIL, 6, rue Favart
Experts : M. M. Paulme, 45, rue Pergolèse; M. G.-B. Lasquin, 11, rue Grange-Batelière.

OBJETS D'ART
ET D'AMEUBLEMENT
principalement du XVIIIe et de l'Empire
Gravures — Dessins — Pastels
Céramique, Livres, Reliures, Miniatures
Bronzes, Pendules, Sculptures
MEUBLES ET SIEGES
Tapisseries des Flandres et d'Aubusson
Tapis d'Orient et d'Aubusson
Vte Hôtel Drouot, S. 6, les 13 et 14 novemb.
Exposition le 12 novembre
Cre-Pr : Me F. LAIR-DUBREUIL, 6, r. Favart
Experts : MM. M. Paulme et G.-B. Lasquin

COLLECTION DE M. BENOIT LEVY
FAIENCES ET PORCELAINES
ANCIENNES
Alcora, Allemagne, Castelli, Delft, Deruta, Hispano-Mauresque, Italie, Midi, Milan, Rhodes, Rouen, St-Clément, Sceaux, Urbino, Berlin, Chine, Copenhague, Indes, Japon, Paris, Saxe, Vienne, etc...
Vente Hôtel Drouot, Salle 8, le 19 novembre
Exposition le 18 novembre
Cre-Pr : Me F. LAIR-DUBREUIL, 6, r. Favart
Expert : M. Ed. Pape, 174, Faub.-St-Honoré

Notaires

Vente en l'étude et par le ministère de Me Delarue, notaire à Paris, 9, boul. St-Denis, le 27 novembre 1925, à 15 h. précises, d'un Fonds de commerce de marchand de
VINS-LIQUEURS
à Paris, N° 4, Place Clichy
M. à p. (pouvant être baissée) 200.000 fr. Matériel et marchandises en sus. Loyers d'avance à rembourser. Consignation 35.000 f. S'adr. à Me Delarue, notaire; à Mes Beauvais et Plaignaud, avoués, et à MM. Beauvais et Dussault, 9, boul. St-Denis.

Franche-Comté. A vendre à 4 kilom. gare
Belle Propriété propre **Elevage** *Vue splendide (800 m. d'alt.)*
Bon clim. Spacieuse habit. (20 ch.). Gdes dépendances, garage, écur., gren. à fourr., etc. Parc de 40 h. (hte futaie) d'un tr. bon rapp. Prairies (fourr. de 1er ord.). Cont. tot. 100 ha. S'ad. à MM. Bernheim, 23, r. de l'Arcade, Paris; M. Gougenheim, 59, Gloriette, Chalon-s/S.

A vendre ds agréable rég. du Centre JOLIE
VILLA Construction récente tt le confort moderne, eau, gaz, s. bains, garage. Beau jardin. Prix 75.000 f.
Banque Petitjean, 12, rue Montmartre, Paris.

BULLETIN COMMERCIAL

Marché du HAVRE du 9 novemb. (Cours d'ouv.)

Epoques	Cotons	Cafés	Epoques	Cotons	Cafés
Janvier	660 ..	608 25	Juillet	687 ..	539 50
Février	665 ..	597 75	Août	690 ..	533 75
Mars	668 ..	579 ..	Septemb.	694 ..	519 50
Avril	674 ..	575 50	Octobre	688 ..	..
Mai	679 ..	558 50	Novemb.	650 ..	635 ..
Juin	682 ..	548 ..	Décemb.	654 ..	615 ..

Tendances : soutenue sur les cotons, soutenue sur les cafés. — Ventes : 550 balles de cotons; 4.000 sacs de cafés.

Rio-de-Janeiro, le 7 novembre : Change sur Londres : 7 7/16 contre 7 7/16.

Le « JOURNAL DES DEBATS » est vendu vingt centimes dans toute la France.

Le Gérant : VINCENT PIGNOT.

VINCENT PIGNOT. — Imprimerie du Journal des Débats. 17, Rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

BANQUE ANGLO-SUD AMÉRICAINE
Société Anonyme au Capital : Fr. 30.000.000
19, Rue Scribe — PARIS
REPRÉSENTÉE A L'ÉTRANGER PAR LES BANQUES SUIVANTES :
The Anglo-South American Bank, Ltd,
British Bank of South America Ltd
Commercial Bank of Spanish America Ltd
Anglo-South American Trust Cy New-York
Banque Générale Belge
Banco de A. Edwards y Cie
Angleterre — Espagne — Belgique
Argentine — Chili — Brésil — Pérou
Uruguay — Colombie — Venezuela
Equateur — Guatemala — San Salvador
Nicaragua — Etats-Unis — Mexique
OUVERTURE de COMPTES de DÉPOTS — AVANCES sur TRAITES DOCUMENTAIRES
OUVERTURE de CRÉDITS à l'IMPORTATION — CHANGE
SERVICE des ACCRÉDITÉS — LOCATION de COFFRES-FORTS
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

PROGRAMME DES SPECTACLES

du 9 novembre 1925.

THEATRES

Opéra (8 h. 30). — La Naissance de la Lyre. Sylvia.
Comédie-Française (8 h. 30). — Andromaque. Le Sicilien.
Opéra-Comique (8 heures). — Carmen.
Odéon (8 h. 30). — Turcaret. Les folies amoureuses.
Ambigu (8 heures). — Les nouveaux riches.
Antoine (8 h. 45). — Le fauteuil 47.
Apollo (8 h. 45). — Bouche à bouche.
Arts (8 h. 15). — Le Juif du Pape.
Athénée (8 h. 45). — Les Nouveaux Messieurs.
Avenue (8 h. 30). — La façon de se donner.
Bouffes-Parisiens (8 h. 45). — P. L. M.
Capucines (8 h. 45). — Mannequins!
Châtelet (8 h. 30). — Malikoko, roi nègre.
Comédie des Champs-Elysées (8 h. 30). — Mme Béliard.
Caumartin (9 h.). — Les baisers de Panurge.
Daunou (8 h. 45). — Riri.
Edouard-VII (9 h.). — Qu'en dit l'abbé?
Etoile (8 h. 45). — Spectacle russe.
Fémina (8 h. 45). — L'homme d'un soir.
Gaîté-Lyrique (8 h. 30). — La Poupée.
Grand-Guignol (8 h. 45). — Un Crime dans une Maison de fous, etc.
Gymnase (8 h. 30). — La joie d'aimer.
Madeleine (8 h. 45). — Un homme!
Mathurins (9 h.). — Le Prince consort.
Michel (8 h. 45). — Mon gosse de père.
Nouveautés (8 h. 45). — Pas sur la bouche.
Palais-Royal (8 h. 45). — Le Monsieur de cinq heures.
Porte-Saint-Martin (8 h. 45). — Dibengo.
Potinière (8 h. 15). — M. et Mme Untel.
Renaissance (9 h.). — La Menace.
Sarah-Bernhardt (8 h. 30). — Mon Curé chez les riches.
Théâtre de Paris (8 h. 30). — La Nuit est à nous.
Trianon-Lyrique (8 h. 30). — Véronique.
Variétés (8 h. 15). — L'éternel printemps.
Vieux-Colombier (8 h. 45). — Le Tentateur.

SPECTACLES DIVERS

Casino de Paris (8 h. 30). — Paris en fête. — Mitty et Tillio, Carl Hyson et Peggy Harris.
Folies-Bergère. — Revue.
Nouveau-Cirque (8 h. 30). — Formidable programme. — Feloris, etc.
Olympia (2 h. 20 et 8 h. 20). — Les chiens comédiens, etc.
Marivaux (matinée et soirée). — Charlie Chaplin dans « La ruée vers l'or ».

BOURSE DE COMMERCE

BLES. — Tendance ferme. Base de liquidation 133; cour. 133, plus plus-value 1 75, 2, 1 75 P; proch. 133, plus report 1 50 P; janvier-février 133, plus report 1 25 A, 1 50 V; 4 de janvier 133, plus report 1 50 P.

FARINES. — Sans affaires. Base de liquidation 167; cour. 167 N; proch. 167 N; 4 de novembre 167 N; janvier-février 167 N; 4 de janvier 167 N.

AVOINES. — Noires : Tendance ferme. Cour. 100 25, 100 50, 100 75 P; proch. 101, 101 25 P; 4 de novembre 101 50 A; janvier-février 103 P; 4 de janvier 104 P.

SEIGLES. — Sans affaires. Cour. 96 A; proch. 96 N; 4 de novembre 96 N; janvier-février 96 N; 4 de janvier 96 N.

HUILES. — Lin : Sans affaires. Disp. incoté; cour. 495 N; proch. 495 N; novembre-décembre 495 N; 4 premiers 475 N.

SUCRES. — Tendance soutenue. Cour. 207, 206 50 P; proch. 208 50, 209 P; janvier 210 50 P; 3 de janvier 213 50, 214 P; 3 de février 216 50 P.

ALCOOLS (libres). — Sans affaires. Cour. 750 N; proch. 780 N; janvier-février 805 N; mars-avril 820 N.

POIVRES. — Le Havre, le 9 novembre. — Saigon : novembre 658; décembre 661; janvier 664; février 667; mars 670; avril 672; mai 673; juin 673; juillet 673; août 676; septembre 676; octobre incoté.

COURS DES CHANGES A PARIS

Préc. clôture	DEVISES	Cours hors Bourse (9 h. à 12 h.)	Cours cotés en Bourse
119 90	Londres	122 50, 120 50	122 .., 122 50, 122 10
24 82	New-York	25 27, 24 86	25 19, 25 28, 25 20
119 32	Allemagne	....	599 50 (100 reichsmark)
112 10	Belgique	114 60, 114 ..	114 15, 114 65, 114 50
355 ..	Espagne	361 .., 355 ..	359 50, 361 50, 359 50
102 25	Hollande	1019 ..., 1015 ..	1016 .., 1013 ..
98 ..	Italie	99 75, 99 ..	99 50
617 50	Danemark	631 .., 355 ..	....
506 ..	Norvège	515 50	....
664 ..	Suède	....	674 50, 676 .., 674 50
11 10	Roumanie	....	11 70, 11 90, 11 70
476 50	Suisse	487 .., 480 75	485 50, 487 50, 486 50
73 50	Prague	....	74 90
409 ..	Pologne	....	417 50 (100 Zloty)
357 ..	Vienne	....	(100 schillings)

DERNIÈRE HEURE

La réponse allemande à la Conférence des Ambassadeurs

Berlin, le 9 novembre. — Le gouvernement du Reich travaille activement à la rédaction de la réponse qu'il doit faire aux demandes formulées tout récemment par la Conférence des ambassadeurs.

Cette réponse pourra sans doute être remise mercredi à la C. D. A. — *(Havas.)*

L'affaire de Mossoul

La Cour de justice de La Haye donnera son avis avant le 7 décembre

Genève, le 9 novembre. — D'après des informations semi-officielles reçues de la Cour internationale de justice de La Haye, celle-ci sera en mesure de donner en temps voulu, c'est-à-dire avant le Conseil du 7 décembre, l'avis consultatif que lui a demandé le Conseil de la S.D.N. touchant l'affaire de Mossoul.

Dans ces conditions, le Conseil pourrait se prononcer sur le fond de l'affaire au cours de sa prochaine session.

Le complot contre M. Mussolini

Rome, le 9 novembre. — Un communiqué officiel déclare que les journaux s'étant fait l'écho des racontars les plus fantaisistes à propos de l'attentat préparé contre M. Mussolini et ayant indiqué les noms de plusieurs personnes comme étant de prétendus complices des inculpés, des mesures ont été prises afin d'empêcher la presse de publier des informations nouvelles sur les recherches de la police et sur l'instruction judiciaire afin de ne pas entraver l'œuvre de la justice. On permettra simplement la publication des communiqués officiels.

Félicitations françaises à de Pinedo

Rome, le 9 novembre. — L'attaché naval de France a transmis à M. Mussolini une dépêche de M. Borel, lui exprimant ses félicitations pour l'admirable raid de l'aviateur de Pinedo.

L'ambassadeur de France M. Besnard, se rappelant qu'il avait été sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique, a ajouté ses félicitations personnelles à celles du ministre de la marine.

On annonce, de Rio-de-Janeiro, la mort de M. Domicio da Gama, ancien ambassadeur du Brésil à Londres.

Les souverains belges à Paris

Le roi et la reine des Belges, venant de Marseille, où ils étaient arrivés hier, par le paquebot japonais *Shuma-Maru*, sont arrivés ce matin à la gare de Lyon, où un représentant de l'ambassade de Belgique est venu les saluer.

Le roi et la reine, qui ne font que traverser Paris, se sont rendus aussitôt à la gare du Nord, où ils ont pris le train de 8 h. 50, qui les amènera à Bruxelles à midi.

Mort d'un député socialiste

On annonce la mort de M. Claussat, député du Puy-de-Dôme, décédé subitement aux suites d'une hémorragie cérébrale.

M. Claussat était le beau-frère de M. Laval, ancien ministre des travaux publics.

Une délégation de commerçants alsaciens-lorrains à la Présidence du Conseil

M. Anmé Berthod, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, a reçu ce matin une délégation de la Fédération des commerçants-détaillants d'Alsace et de Lorraine.

Le président de la délégation a remercié M. Aimé Berthod et le gouvernement de leur sollicitude à l'égard de la Fédération. Il a fait part au sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil des désirs de ses adhérents, notamment en ce qui touche à la propriété commerciale, aux impôts commerciaux et aux impôts locaux.

M. Aimé Berthod leur a promis qu'il examinerait avec la bienveillance la plus grande leurs revendications. Il leur a affirmé qu'il se tiendrait toujours à la disposition des Alsaciens et des Lorrains.

MM. Painlevé et Georges Bonnet devant la Commission des finances

La commission des finances s'est à nouveau réunie ce matin, et a entendu MM. Painlevé et Georges Bonnet, accompagnés de M. Moreau-Néret, directeur général des fonds, et de M. Baudoin, chef adjoint du cabinet.

Le président du Conseil a été amené à s'expliquer en premier lieu sur les attributions de la caisse d'amortissement, telles qu'elles sont prévues à l'article 2 du titre 2 et particulièrement sur la faculté d'émission des bons donnés par cet article à la caisse.

Sur ce point, M. Painlevé a concédé que la caisse n'aurait pas la faculté d'émission, mais seulement le pouvoir de renouveler les bons existants.

Un nouveau texte sera rédigé par les services techniques du ministère des finances tenant compte des amendements proposés et des suggestions faites.

La discussion s'est alors instituée entre le président du Conseil et M. Léon Blum sur la question de la consolidation des bons et des valeurs du Trésor à court terme.

M. Painlevé a fait, à ce propos, un exposé objectif sur les conséquences graves qu'entraîneraient, selon lui et ses services techniques, des mesures de cette nature, notamment en ce qui concerne le crédit futur de l'Etat.

Il s'est déclaré nettement hostile au principe de la consolidation des bons de la Défense nationale et à court terme.

Puis, à la suite de cet exposé, M. Painlevé a représenté que, d'ici à la fin de l'année, la Trésorerie était dans la nécessité de recourir à une inflation provisoire et limitée de 2 milliards 690 millions, pour faire face au remboursement des bons du Trésor venant à échéance le 8 décembre. Il a, en outre, indiqué à cette occasion que les besoins de la Trésorerie fin 1925 — y compris ces 2 milliards 690 millions — s'élevaient à 5 milliards 600 millions.

M. Dariac, intervenant alors, a demandé au président du Conseil de préciser son attitude à l'égard de la motion Auriol-Lassalle votée la veille et qui exclut toute inflation, en même temps qu'elle préconise un aménagement du projet gouvernemental dans le sens socialiste.

M. Painlevé a répondu qu'il jugeait inévitable de recourir à l'inflation d'ici à la fin de l'année pour assurer le remboursement des bons venant à échéance le 8 décembre.

M. Dariac, se tournant vers M. Auriol, lui a demandé si ses amis et lui étaient d'accord sur ce point avec le président du Conseil, à quoi M. Auriol a répondu très nettement que son parti et lui demeuraient les adversaires déclarés et irréductibles de toute inflation, quelle qu'elle soit.

M. Dariac a pris acte de cette déclaration, puis M. Léon Blum a fait connaître qu'il se proposait, dès cet après-midi, de mettre la commission en mesure de se prononcer entre le système de la consolidation des bons et l'inflation.

C'est sur cette alternative que la séance a pris fin et que la commission s'est ajournée à 15 heures, sans qu'il ait été question, on le voit, du titre premier des projets gouvernementaux relatif à la contribution nationale exceptionnelle.

M. Paul Painlevé, président du Conseil, ministre des finances, a reçu, ce matin, les régents de la Banque de France.

CHAMBRE

Une proposition de M. Aubriot

M. Aubriot, appartenant au groupe républicain socialiste, a déposé un projet de contributions directes à répartir entre les contribuables, destiné à assurer l'équilibre du budget et l'amortissement de la dette.

Ce projet prévoit une contribution annuelle dont le montant serait réparti entre les contribuables proportionnellement à leurs ressources. Les impôts cédulaires et général sur le revenu seraient supprimés à partir du 1er janvier 1926. La taxe sur le chiffre d'affaires serait supprimée à partir du 1er janvier 1926, le montant de la contribution serait fixé pour l'année 1926 à 18 milliards, dont 15 pour le budget et 3 pour l'amortissement de la dette.

Y serait assujetti tout résident en France n'étant pas à charge d'autrui. La déclaration des ressources de toute nature de la précédente année devrait être faite dans le courant du mois de janvier.

La base de la taxe ne pourrait être inférieure à dix fois le montant de la valeur locative pour le loyer urbain et à dix fois le montant des loyers pour les exploitations agricoles. Des abattements à la base seraient d'ailleurs prévus.

Dans les groupes

Plusieurs groupes de la Chambre avaient été convoqués ce matin, en prévision de l'achèvement des délibérations de la commission des finances. Mais celle-ci n'ayant pas terminé ses travaux, ces convocations se sont trouvées sans objet. Le groupe socialiste, cependant, a tenu une courte réunion, au cours de laquelle M. Léon Blum a fait un exposé des délibérations de la commission des finances. Le groupe, à la suite de cette communication, a exprimé sa confiance à ses représentants à la commission dans les efforts qu'ils font pour apporter au projet gouvernemental les modifications s'inspirant des vues du parti.

De nouvelles réunions du groupe auront lieu prochainement pour maintenir le contact avec ses délégués à la commission. Les autres groupes ont ajourné leur réunion à une date ultérieure.

La gauche indépendante

La note suivante nous a été communiquée au sujet du nouveau groupe « la Gauche indépendante », actuellement en formation à la Chambre :

Il a été dit que certains députés de l'opposition dissidents depuis le vote de mardi avaient constitué un nouveau groupe sous le nom de « Gauche indépendante ».

Ainsi présentée, la chose n'est pas tout à fait exacte.

En juillet dernier, à la veille de la séparation des Chambres, MM. Boyer et Carnot avaient pris l'initiative de la constitution d'un groupe sous cette nomination et avait déposé le titre à la questure.

Les journaux avaient, en ce temps, signalé cette constitution et indiqué que le programme de ce groupe serait publié à la rentrée.

Les députés en question se proposent donc d'adhérer purement et simplement à un groupe constitué depuis plusieurs mois et qui n'a, par conséquent, pas pour origine le scrutin de mardi et le désaccord qui a pu en résulter entre certaines personnalités.

LA SEANCE

La séance est ouverte à 2 h. 10, sous la présidence de M. Herriot.

M. Herriot fait l'éloge de M. Claussat, décédé.

Il lit une lettre de M. Varenne, gouverneur de l'Indo-Chine, donnant sa démission de vice-président de la Chambre.

M. Malvy, président de la commission des finances, fait savoir que la commission n'a pas achevé la discussion du projet financier.

Il demande à la Chambre de s'ajourner à demain pour discuter divers crédits et poursuivre le budget de l'agriculture et, s'il est possible, le projet de contribution extraordinaire.

La séance est levée à 2 h. 30.
Séance demain, à 3 heures.

La situation ministérielle

Aussitôt après la séance de la Chambre, et avant que se réunisse la commission des finances, les groupes de gauches se sont réunis respectivement et ont convoqué les membres du gouvernement qui comptent parmi leurs adhérents, pour leur demander des explications sur la situation présente et s'entretenir avec eux des conséquences qu'elle peut comporter tant au point de vue financier, qu'au point de vue ministériel.

A la Fédération républicaine

Le conseil général de la Fédération républicaine de France vient d'être convoqué à Paris, pour le vendredi soir 13 novembre, par M. Louis Marin, président du groupe de l'Union républicaine démocratique à la Chambre et président du parti.

En raison de la situation politique, cette manifestation du plus important groupement de l'opposition semble devoir être particulièrement intéressante.

La nouvelle Ecole supérieure d'électricité

Cet après-midi a lieu, à 3 heures, la pose de la première pierre des nouveaux bâtiments de l'Ecole supérieure d'électricité, 8, avenue Pierre-Larousse, à Paris-Malakoff.

A 3 heures, M. Gaston Doumergue, Président de la République, est reçu par M. Paul Janet, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole supérieure d'électricité, et par M. Jean Rey, président de la commission administrative du Laboratoire central et de l'Ecole supérieure d'électricité.

M. Daniel Berthelot, M. Paul Janet, M. Geoffroy, président de la Société pour favoriser le haut enseignement de l'électricité en France; M. Jean Rey et M. Yvon Delbos, ministre de l'instruction publique, prononcent successivement des discours.

De nombreuses personnalités assistent à cette cérémonie, notamment M. Emile Borel, ministre de la marine; M. Léon Perrier, ministre des colonies; M. Daniel Vincent, ministre du commerce, et plusieurs ambassadeurs.

Canal de Suez

M. Edgar Bonnet, administrateur-directeur de la Compagnie du Canal de Suez, est nommé vice-président du conseil d'administration en remplacement de M. Stéphane Dervillé, décédé. M. Edouard Quellenec, ingénieur-conseil de la Compagnie, est nommé administrateur.

M. Steeg à Fez

Rabat, le 9 novembre. — M. Steeg, accompagné de M. Blanc, secrétaire général de la résidence, est parti pour Fez.

Election au conseil général du Tarn pour le canton de Castelnau-de-Montmirail. Ont obtenu : MM. Bonnery, rad.-soc., 912 voix, élu; Sablayrolles, rép., 511 voix.

Mort à 104 ans. — A Porta, arrondissement de Prades, M. Olive Martial vient de mourir à l'âge de 104 ans.

TRIBUNAUX

LE PROCES BAJOT-DAUDET

L'audition des témoins se poursuit.

M. Faralicq, commissaire de police, expose son rôle dans l'enquête. Il croit que si Le Flaouter était venu le trouver au lieu de s'adresser à la Sûreté générale, les événements auraient tourné autrement.

Les déclarations de M. Faralicq sur l'état des housses du taxi provoquent des explications de l'inspecteur Riboulet et de Mme Bajot.

Une discussion s'engage sur la possibilité qu'a pu avoir Bajot d'apercevoir à la place de la Bastille, le jeune Philippe Daudet hélant le taxi.

M. Daudet fit l'éloge de M. Faralicq et la partie civile et l'avocat général lui demandent d'associer M. Barnaud dans son éloge.

M. Daudet riposte :

— « Je tiens à limiter mes félicitations à M. Faralicq.

Mme Bazin, femme de ménage au Grenier de Gringoire a vu arriver le jeune Philippe Daudet. Il est venu seul et libre, a raconté qu'il avait passé la nuit aux Halles et a manifesté l'intention de vendre son pardessus. Davray lui a donné de l'argent.

M. René Parode publiciste, raconte son enquête personnelle dans les milieux anarchistes.

Mme Albessard, concierge de M. Bajot atteste que le chauffeur n'a (...) l'identité de Philippe Daudet que huit jours après le suicide. Elle fournit d'excellents renseignements sur son locataire.

On aborde alors l'audition des témoins invoqués par M. Dujardin à l'appui des propos qu'il aurait recueilli de l'anarchiste Faure.

M. Gérard, marchand de vins, rue d'Odessa, n'a jamais entendu de semblables propos. A sa connaissance, Mlle Sagnier n'est venue que deux ou trois fois dans son débit. M. Alfred Berthier, courtier, est encore plus formel, jamais Faure n'a tenu semblables propos à Dujardin, c'est Dujardin au contraire qui, au cours de propos en l'air a déclaré qu'on pourrait obtenir de l'argent de l'*Action française* en lui donnant des renseignements. Pour M. Berthier, Dujardin était tout à fait capable d'aller trouver M. Daudet.

Un nouvel incident se produit à propos de l'inspecteur Chassegneux dans le procès Germaine Berthon. M. Daudet affirme que les inspecteurs de la Sûreté générale ne parlent pas à raison de leurs chefs. L'avocat général lui oppose le témoignage des inspecteurs de la police judiciaire, dont un est déjà à la retraite.

M. Daudet ajoute : « Tout le monde sait bien que, si j'en avais donné le nom du meurtrier de mon fils, j'aurais donné une bonne prime. »

Me Noguères souligne le propos tenu par Me de Roux : M. Daudet préfère savoir son fils assassiné que suicidé.

On entend enfin les témoins directs de la scène du suicide. M. Monteux, négociant, 126, boulevard Magenta, a été appelé le samedi 24 novembre par ses deux employés, qui dirent qu'un homme venait de se suicider dans un taxi. Il s'est précipité. Il était trop tard pour qu'il vit ce qui s'était passé. Un sous-brigadier faisait monter un agent auprès du chauffeur et donnait l'ordre au taxi de gagner l'hôpital Lariboisière.

La circulation était peu intense à cette heure. Lors des expériences qui ont été faites depuis le drame, quatre coups de revolver ont été tirés dans un taxi. Il n'a pas perçu les deux premiers, mais a entendu les deux seconds, qui ont été tirés à une dizaine de mètres.

A LA BOURSE

Paris, 9 novembre.

Les projets financiers du gouvernement et les échos de la discussion qui se poursuit à la commission des finances de la Chambre ont accentué l'allure fiévreuse de la Bourse. Après un début irrégulier, les valeurs internationales ont fait de nouveaux progrès, sous l'influence d'une sensible tension des changes. En effet, la livre sterling a monté de 119 30 à 122 10, le dollar de 24 83 à 25 20.

Quant aux valeurs françaises, elles sont faibles en général, ce qui n'a rien de surprenant en présence de la taxation excessive prévue par le projet gouvernemental.

Les Rentes françaises sont résistantes. Le 3 % reste à 45 80, le 6 % à 62 70.

La Banque de Paris faiblit de 1.199 à 1.171, le Crédit Lyonnais de 1.399 à 1.358, l'Union Parisienne de 731 à 725. Le Crédit Mobilier se tasse à 457.

Le Canal de Suez progresse de 12.995 à 13.100. Le Rio-Tinto, qui a détaché aujourd'hui un coupon de 11 sh. 10 d., monte à 5.535, soit une hausse d'environ 200 francs sur vendredi. La Penarroya s'avance de 1.360 à 1.389. La Raffinerie Say faiblit à 2.033 contre 2.075. Les Sucreries d'Egypte reprennent de 1.141 à 1.228.

La Royal Dutch reprend de 42.400 à 43.600, la Shell de 611 à 625. La Mexican Eagle se tasse à 146. La De Beers se relève de 1.755 à 1.787.

A TERME	Précéd. clôture	Dernier cours
Banq. de France	8570 ..	8700 ..
— d'Algérie	4720 ..	.... ..
— Nat. de Crédit	565 ..	570 ..
— de Paris	1199 ..	1175 ..
Banq. Union Paris	731 ..	725 ..
Comp. Algérienne	920 ..	910 ..
Compt. d'Escompte	838 ..	828 ..
Créd. Comm. France	600 ..	599 ..
Crédit Foncier	1235 ..	1210 ..
— Lyonnais	1399 ..	1358 ..
— Mob. Franç.	464 ..	457 ..
Société Générale	784 ..	782 ..
Rente Foncière	4593 ..	4540 ..
Suez (Canal Marit.)	12995..	13100..
— Parts Fond.	10950..	10950..
— Société Civile	16840..	17300..
Est	605 ..	615 ..
Lyon	802 ..	808 ..
Midi	628 .	640 ..
Nord	925 ..	900 ..
Orléans	690 ..	690 ..
Métropolitain	434 ..	425 ..
Dist. d'Elect. (Paris.)	905 ..	862 ..
Cie Gén. d'Electricité	1389 ..	1385 ..
Thomson-Houston	335 ..	337 ..
Elect.-Métall. Dives	1192 ..	1155 ..
Forges Nord et Est.	218 ..	228 ..
Tréfiler. du Havre	155 ..	186 ..
Courrières	689 ..	670 ..
Lens	369 ..	364 ..
Boléo	458 ..	465 ..
Penarroya	1360 ..	1389 ..
Platine	1195 ..	1115 ..
Dabrowa	485 ..	486 ..
Etablis. Kuhlmann	425 ..	406 ..
Phosp. de Gafsa	930 ..	910 ..
Prod. Chim. d'Alais	896 ..	863 ..
Chargeurs Réunis	440 ..	440 ..
Mess. Maritim. (ord.	122 ..	119 ..
Transatlantiq. (ord.	130 ..	127 ..
Voitures à Paris	855 ..	973 ..
Air liquide	350 ..	346 ..
Pathé-Cinéma	293 ..	278 ..
Raffinerie Say (ord.)	2075 ..	2033 ..
Union européenne	1180 ..	1165 ..
Russe cons. 4 0/0	26 90	25 50
— 3 0/0 1891-94	18 90	18 .
— 3 0/0 1896	16 80	16 25
— 3 1/2 0/0 1894	12 10	. ..
— 5 0/0 1906	25 75	25 50
— 4 1/2 0/0 1909	18 25	17 95
Serbie 4 0/0 1895	91 50	92 ..
Dette Ottom. 4 0/0 un.	82 75	81 80
Ottoman 5 0/0 1914	59 [illegible]	60 25
B. Londres Mexico	400 ..	400 ..
B. Nation. Mexique	750 ..	809 ..
B. Impér. Ottomane	1018 ..	1035 ..
Crédit Fonc. Egypt.	[illegible] ..	[illegible] ..
Nitrate Railw. (ord.)	1790 ..	1790 ..
Wagons-Lits (ord.)	1275 ..	1304 ..
Central Mining	1895 ..	1950 ..
Rio-Tinto	5405 ..	5435 ..
Azote	1830 ..	1900 ..
Lautaro	821 ..	825 ..
Petrofina	1426 ..	1468 ..
Sucrer. d'Egypte	1141 ..	1228 ..
Tabacs Ottomans	549 ..	550 ..

AU COMPTANT	Précéd. clôture	Dernier cours
3 0/0	45 70	46 80
3 0/0 amortissable	52 50	51 50
3 1/2 0/0 amort.	81 25	82 05
5 0/0 1915-1916	51 90	51 80
4 0/0 1917	42 75	42 10
4 0/0 1918	42 10	41 ..
5 0/0 1920 amort.	68 85	68 95
6 0/0 1920	62 85	62 70
Ch. de fer Etat 4 0/0	206 ..	200 ..
Bons 6 0/0 1922	451 .	452 ..
— 6 0/0 1923 (1re)	454 ..	452 50
— 6 0/0 1923 (2e)	479 ..	478 ..
Maroc 5 0/0 1918	272 ..	.. ..
Créd. Nat. 5 0/0 1919	300 ..	302 ..
— 5 0/0 1920	306 ..	307 ..
— 6 0/0 1921	372 75	375 ..
— 6 0/0 1922 (1re)	433 ..	432 ..
— 6 0/0 1922 (2e)	418 ..	420 ..
— 6 0/0 1923 (1re)	323 ..	325 ..
— 6 0/0 1923 (2e)	322 ..	320 25
— 6 0/0 1924	319 ..	322 ..
Houill. N. et P.-de-C. 6 0/0	315 ..	324 ..
— 6 0/0 1922	333 ..	348 ..
B. de l'Indo-Chine	3305 ..	3390 ..
B. Europe cent. (ord.)	55 ..	.. ..
B. des Pays du Nord	304 ..	.. ..
Sté Fin. Franç. et Col.	2270 ..	2303 ..
Société Marseillaise	400 ..	. ..
Sté Nanc. de Crédit	235 ..	.. ..
Nord-Sud	187 ..	181 ..
Câbles télégraphiq.	353 ..	360 ..
Electricité de Paris	1320 ..	1318 ..
Elect. de Paris (Parts)	5950 ..	5975 ..
Forc. mot. du Rhône	719 ..	710 ..
Union d'Electricité	301 ..	299 ..
Gaz de Paris	255 ..	255 ..
Aciéries de France	210 ..	.. ..
— de Longwy	758 ..	.... ..
Chant. St-Nazaire	602 ..	601 ..
Châtillon-Comment.	1330 ..	1360 ..
Electro-Câble (ord.)	397 ..	420 ..
Fives-Lille	1410 ..	1450 ..
Aciér. de la Marine	498 ..	495 ..
Jeumont	225 ..	230 ..
Denain-Anzin	1380 ..	1350 ..
Métaux	1300 ..	1300 ..
Schneider et Cie	1020 ..	1050 ..
Charb. du Tonkin	7770 ..	7610 ..
Commentry-Fourch.	779 ..	780 ..
Mines d'Aniche	1120 ..	.... ..
— d'Anzin	1159 ..	1145 ..
— de Carmaux	1480 ..	1450 ..
— de Marles	469 ..	410 ..
— de Bor (ord.)	2450 ..	2450 ..
Mokta-el-Hadid	6000 ..	5994 ..
Ouenza (Sté de l')	3994 ..	4010 ..
St-Gobain, Chauny	3600 ..	3501 ..
Usines du Rhône	402 ..	402 ..
Port de Rosario	8100 ..	8350 ..
Bon Marché	901 ..	899 ..
Argentine 4 0/0 1896	388 ..	....
Egypte (Dette unif.)	405 50	415 ..
Espagne 4 0/0 ext.	259 ..	....
Italie 3 1/2 0/0	78 ..	75 05
Japon 4 0/0 1905	420 ..	....
— 5 0/0 1907	371 ..	....
Phén. Esp. (Union et)	1900 ..	....
Land Bank of Egypt	1900 ..	....
Sosnowice	1100 ..	....
Est Asiatique (Danois)	8450 ..	8560 ..
Tabacs Philippines	5225 ..	5400 ..

OBLIGATIONS	Précéd. clôture	Dernier cours
Ville Paris 1871 3 0/0	300 ..	298 ..
— 1875 4 0/0	330 ..	328 50
— 1898 2 0/0	185 ..	186 ..
— 1912 3 0/0	154 ..	155 ..
— 1919 5 0/0	253 ..	250 ..
— 1921 5 3/4	370 ..	372 ..
Fonc. 1895 2 80 0/0	206 ..	210 ..
— 1903 3 0/0	211 ..	210 ..
— 1913 3 1/2 0/0	205 ..	210 ..
Comm. 1892 2 60 0/0	205 ..	202 ..
— 1906 3 0/0	208 ..	201 ..
— 1912 3 0/0	115 ..	117 50
— 1920 5 1/2 0/0	289 ..	289 ..
— 1922 6 0/0	281 ..	285 ..
— 1923 6 0/0	281 ..	290 ..
Créd. fonc. 1917 5 1/2	175 ..	175 ..
— 1921 6 1/2	305 ..	310 ..
Est 6 0/0	259 ..	264 ..
— 4 0/0	213 50	212 ..
— 3 0/0 nouveau	198 ..	203 .
Paris-Lyon 6 0/0	253 ..	268 ..
— 4 0/0	218 ..	217 ..
— 3 0/0 fus.	208 .	205 ..
Midi 5 0/0	227 ..	225 50
— 3 0/0 nouveau	198 ..	194 50
Nord 6 0/0	320 ..	319 ..
— 4 0/0	248 ..	240 ..
— 3 0/0 nouv. sér. B	208 ..	212 ..
— 2 1/2 0/0	216 ..	213 ..
Orléans 6 0/0	290 ..	284 ..
— 3 0/0 1884	200 ..	197 50
— 2 1/2 1895	204 ..	203 ..
Panama (B. à Lots)	138 ..	133 ..
Danube-Save-Adriat.	239 ..	240 ..
Nord-Espag. 3 0/0 1re	1165 ..	.... ..
Saragosse 3 0/0 1re h.	1150 ..	1140 ..
Land-Bank (Obl. 4 0/0)	935 ..	930 ..

MARCHÉ EN BANQUE

	Précéd. clôture	Dernier cours
Bakou (Naphte de)	2485 ..	2500 ..
Caoutchoucs (Sté fin.)	437 ..	439 ..
Chartered	176 50	177 ..
Crown Mines	372 ..	385 ..
De Beers, ord.	1755 ..	1787 ..
— préf.	1648 ..	1682 ..
East Rand	64 50	64 75
Estrellas	199 ..	210 ..
Franco Wyoming	763 ..	764 ..
Goldfields	174 50	176 ..
Hotchkiss	1170 ..	1160 ..
Huanchaca	310 ..	307 ..
Jagersfontein	500 ..	501 ..
Lianosoff	657 ..	725 ..
Malacca	539 .	560 .
Mexican Eagle	149 ..	146 ..
Mexico el Oro	248 ..	259 ..
Montecatini	236 ..	....
Mount Elliott	84 .	86 ..
Padang	1390 ..	1365 ..
Phosph. Tunisiens	480 ..	476 ..
Rand Mines	377 ..	388 ..
Soie de Tubize	557 ..	565 ..
Tanganyika	380 ..	402 ..
Tharsis	530 ..	551 ..
Transvaal Land	425 ..	474 ..
Union Corporation	336 ..	340 ..
Utah Copper	3300 ..	3325 ..
Royal Dutch	42400..	43600..
Shell	611 ..	625 ..
Steaua Romana	460 ..	451 ..

Journal des Débats

Paris 10-Nov-1925

الانتداب الفرنسي في سوريا: فشل يمكن إصلاحه

ستناقش عصبة الأمم في فبراير القادم مسألة الانتداب على سوريا والعراق، حيث ستُعرض الأحداث المؤسفة في جبل الدروز ودمشق للشرح والتقييم. وحتى يحين ذلك الوقت، نأمل أن تكون يدٌ قوية قد استعادت النظام. إن الأمر لا يتطلب إرسال "مقيم عام مدني" فصيح اللسان إلى سوريا، يصوغ جملًا براقة برع فيها الشرقيون لكنها تفتقر إلى الهيبة، بقدر ما يتطلب الأمر قائداً شجاعاً وعادلاً، ذا قرارات حاسمة وشخصية فارضة لنفسها. لم ننسَ (بدون ياء) في باريس أن آسيا لم تذعن يوماً إلا للشخصيات القوية. لن يُستعاد النظام في سوريا بناءً على اعتبارات تحرر الإنسانية؛ فتلك الصيغ السحرية التي لا تزال تنجح في إقليم "تارن" (Tarn) لا تثير إلا السخرية على الساحل الفينيقي، فهم هناك خبراء في التمييز بين الجوهر والزيف. إن وحده قائداً عسكرياً كبيراً، يترفع عن المسرح السياسي، يستطيع بصرامته وصراحته إعادة السلام والثقة إلى البلاد، وأي حل آخر سيكون مآله الفشل المحتوم.

لا يمكن تحذير الرأي العام بما يكفي من سيل الأخبار الزائفة التي تروج، أو ستتردد لاحقاً، حول بلدٍ بات وضعنا فيه متأزماً بالفعل، ولا نريد تفاقمه بإشاعات متشائمة. إن خسائرنا من الجنود والضباط في جبل الدروز ودمشق فادحة، لكنها لا تبلغ الأرقام الخيالية التي تنشرها الصحف الإنجليزية. كما أن سوريا لا تكلفنا المبالغ الباهظة التي يُزعم إنفاقها؛ ففي عام 1920، بلغت تكلفة الإدارة المدنية في سوريا 185 مليوناً، بينما انخفضت لتصل إلى 8 ملايين فقط في عام 1925. وبالمثل، تم تقليص القوات من 70 ألف جندي في عام 1920 إلى 15 ألفاً في عام 1925. أما النفقات العسكرية العادية فلا تتجاوز 200 مليون، يجب أن نخصم منها 80 مليوناً، وهي التكلفة التي كانت ستتكبدها الخزينة لصيانة هذه القوات لو بقيت في فرنسا. وفي المقابل، تبلغ النفقات العسكرية السنوية لإنجلترا في العراق 421 مليون فرنك. وإذا استدعت الضرورة اليوم إرسال تعزيزات عاجلة إلى سوريا، فذلك لمواجهة صعوبات مؤقتة يمكن لمهارة قائد واحد أن يذللها في غضون بضعة أشهر.

لقد كان للانتداب الفرنسي خصومٌ على الدوام، ومن الحماقة أن نُفرط في الاستماع إلى مظالمهم في ظل الأزمة الراهنة التي نمر بها. إن اللجنة السورية العربية في القاهرة، والمؤتمر الإسلامي المسيحي في القدس، واللجنة السورية في باريس، واللجان السورية في أمريكا، جميعهم يحتجون على قصف دمشق وعلى إدارة الجنرال ساراي؛ لكنهم كانوا يحتجون أيضاً ضد نظام الوصاية حتى قبل القمع الدموي للجنرال ويغان. دعونا لا ننسى أننا نتعامل في سوريا مع حفنة من المحرضين المتعنتين، من «الفيصليين» القدامى، وأعضاء الحزب القومي العربي الذي يتخفى اليوم تحت مسمى «حزب الشعب»، والذين يقف زعماؤهم على رأس التمرد الذي يهددنا. إننا نعرف كوادر هذا الحزب وأهدافه جيداً؛ فمنذ عام 1920 وهو يسعى إلى طردنا من سوريا، وهذا ما يجب ألا يغيب عن بالنا أبداً.

أما الدكتور شهبندر، الذي لجأ قبل شهرين مع مئة من معاونيه إلى فلسطين إثر اندلاع اضطرابات جبل الدروز، فهو الزعيم الأكبر لـــ «حزب الشعب» بدمشق، ومحترفٌ في إثارة القلاقل. ففي أبريل 1922، حاول بالفعل تحريض دمشق، وبعد الحكم

عليه ثم العفو عنه، انضم في أمريكا إلى السيد «كرين»، السفير السابق للولايات المتحدة، والذي نحن واثقون من التقائه في كل مرة يحدق فيها الخطر بالانتداب الفرنسي في سوريا. لقد كان السيد «كرين» يترأس لجنة التحقيق الأمريكية عام 1919 في سوريا، واضطر رغماً عنه إلى تسجيل تصويت السوريين لصالح فرنسا. كما شهد السيد «كرين» اضطرابات عام 1922 في دمشق، وقام بتمويل حملة المحاضرات والمقالات التي ذهب الدكتور شهبندر لتقديمها ضدنا في أمريكا خلال عام 1924. ومن المثير للدهشة، كما سيقر الجميع، أنه حتى قبل أن تتخذ اضطرابات دمشق منحىً دموياً، طلب القنصل الأمريكي في بيروت من حكومته إرسال مدمرتين إلى الإسكندرونة. إن ذنب الجنرال ساراي مؤكد، إذ لم يكن ينبغي له الوقوع في فخاخ القومية العربية؛ ولكن من الجيد أن يعلم القارئ الفرنسي أن المؤامرات الأجنبية هي التي كانت تمول دوماً الحركة القومية العربية.

من جهة أخرى، رفع القنصل البريطاني في دمشق احتجاجاً لدى السلطات الفرنسية التي لم تبلغه بالقصف الوشيك، ويبدو تظلمه مبرراً. ومع ذلك، يُلاحظ أن القنصلية لم تتضرر على الإطلاق، كما لم تطلها قذائفنا ولا أعمال الشغب. نحن لا نرغب في التسبب بأي أذى لأصدقائنا الإنجليز، ولكننا مضطرون لملاحظة أن قدراً سيئاً يلاحق السيد سمارت(M. Smart) ، القنصل البريطاني في دمشق. فقد كان السيد سمارت سكرتيراً شرقياً في المفوضية الإنجليزية في طهران في فبراير 1921 عندما سمح انقلاب رضا خان، الذي نظمته إنجلترا، للمستشارين الإنجليز بالاستيلاء على المالية والجيش في بلاد فارس. وفي عام 1923، كان السيد سمارت يشغل قنصلية حلب عندما اكتُشفت هناك مؤامرة معادية لفرنسا من قبل الحزب العربي. وفي عام 1924، كان يشغل قنصلية بيروت عندما كُشف عن منظمة ثورية تمتد صلاتها إلى فلسطين وشرق الأردن، وكان من المقرر أن يندلع التمرد في اللحظة التي يُنصب فيها الملك حسين خليفة في عمان في مارس 1924. لكن المؤامرة كُشفت واعتقل الجناة. وها نحن نجد السيد سمارت مجدداً في عام 1925 في خضم اضطرابات دمشق. إن الآلهة العاصفة التي تسهر على سلامته تضعه في قلب كل الأحداث المأساوية في الشرق، وتسمح له بتحويلها بأعجوبة لصالح وطنه. يبدو مما لا شك فيه أن السيد سمارت رجل بارع.

نحن لا نعرف جميع خفايا القضية السورية، ومن المبكر جداً إصدار حكم بشأنها. إن العمى المذهل الذي أبداه الجنرال ساراي قد أطلق العنان لهذه الأحداث، لكن هناك تأثيرات أخرى ساهمت في ذلك.

هل يُعلم مثلاً أن اثنين من ضباط سلاح الهندسة، وهما القائد فانيير (Vannière) والقائد فيسوفسكي (Visovski)، قد قُتلا في شهر يوليو داخل سيارتهما، غير بعيد عن دير الزور، وأنهما اغتيلا بأمر من شخص يُدعى محمد عياش، الرئيس السابق لبلدية دير الزور، الذي كان قد قدم قبل أيام قليلة إلى دمشق للتنسيق مع الدكتور شهبندر وحزب الشعب؟

صحيح أن المرء كان يتنقل بحرية في كل سوريا قبل عام من الآن، وكان المرء يذهب ملوحاً بعصاه من دمشق إلى بغداد في صحراء كان ضباطنا "الهجّانة (méharistes) "يضبطون أمنها بشكل رائع، وحيث كان الاسم الفرنسي المحترم يرهب البدوي تحت خيمته ويضمن أمن القوافل. إلا أنه من الصحيح أيضاً أن جميع البدو على ضفتي الفرات، والعرب في دمشق وحمص وحماة، يعيشون اليوم حالة من الغليان. والجنرال ساراي هو المسؤول عن هذا الاستيقاظ الفوضوي. ولكننا نرى بالفعل بوادر استغلال من قبل أولئك الذين يعتزمون الاستفادة من هذه الفوضى لتجريدنا من مستعمراتنا.

بموجب اتفاقيات عام 1916، تقاسمت إنجلترا وفرنسا مناطق النفوذ في الشرق الأوسط. وسوريا، التي كانت لنا فيها السيادة دائماً على الأمم الأخرى، والتي بفضل معلمينا تلقت بصمتنا القوية، قد آلت إلينا. نحن نشغلها عسكرياً ونحرس حدودها منذ عام 1919. وكنا نستعد لمنحها وضعاً نهائياً وفقاً للانتداب، حين اندلعت اضطرابات جبل الدروز. ورغم خطورة الوضع الحالي، إلا أنه لا يبرر تطبيقاً جديداً لسياسة التخلي. فبماذا قصّرنا حتى الآن؟ عصبة الأمم لم تنتقد إدارتنا أبداً، وتقاريرنا السنوية قُبلت دون نزاع. فلماذا تجعلنا عدم كفاءة الجنرال ساراي، الذي لا جدال في أخطائه، نفقد بلداً نجحنا فيه طيلة خمس سنوات وأخفقنا فيه خلال ستة أشهر؟

إن رحيلنا من سوريا سيرضي، مهما قيل، عدداً من منافسينا في الشرق. فجنوب دولة دمشق وجنوب دولة لبنان الكبير يثيران اهتمام الصهاينة بشكل كبير، وكذلك جبل الدروز؛ ومنطقة حلب والإسكندرونة هي دائماً هدف للأتراك؛ والصحراء بين الفرات والموصل، وهي منطقة نفطية، مرغوبة أيضاً من قبل إنجلترا، سيدة العراق؛ وإيطاليا لن تمانع رؤية الكاثوليك الموارنة يسقطون تحت حمايتها؛ وأمريكا، بجامعتها الرائعة في بيروت، التي تتجاوز ميزانيتها ميزانية المفوضية العليا الفرنسية، ستتلقى برحابة صدر هذا التراث الفكري والروحي الذي نفرط فيه نحن بسهولة.

يقال لنا إن سوريا لا مستقبل لها، وأنه محرم علينا أن نأمل منها شيئاً. هذا خطأ، والنتائج التي حققتها الإدارة الحكيمة للجنرال ويغان فيما يتعلق بزراعة القطن، وإعادة تشجير الغابات، وزراعة التوت، وتطوير الزراعة والسياحة، وافتتاح طريق دمشق-طهران المربح الذي يربط البحر المتوسط بآسيا الوسطى، كلها تثبت مدى الازدهار الذي يمكن أن يبلغه هذا البلد إذا أُدير بحكمة، بعيداً عن الأحزاب وعن غليان السياسة. ولن يكون من قبيل الصدفة دائماً بالنسبة للفرنسيين احتلال الساحل الذي يجب أن ينتهي إليه خط تجارة الموصل.

هل صحيح أننا فقمنا الانقسامات في سوريا لنستفيد منها؟ هذه محض افتراءات؛ ففرنسا، الوفية لتقاليدها، سعت دائماً للعب دور الموفق المهدئ بين الأعراق المتعادية، وأحلت الهدوء محل الفتن، وأنهت أعمال اللصوصية. إن التخلي عن هذه المهمة أمام الصعوبات أمر لا يليق بأمة عظيمة. وبعيداً عن تشجيع التجزئة، سعينا دائماً لتنظيم الوحدة السورية بإنشاء الاتحاد السوري عام 1923، ثم الدولة الموحدة لدمشق وحلب عام 1924، مع احترام خصوصية جبل الدروز ودولة العلويين ولبنان الكبير. نحن لم نضطهد 600,000 عربي كما في فلسطين، ولا 400,000 كردي كما في العراق.

إن سوريا ليست مجرد شرفة على البحر، بل هي موقع استراتيجي مختار، وأرض مقدر لها في المستقبل القريب أن تعود مستودعاً لآسيا. إن الطريق البري إلى الهند يهم إنجلترا اليوم تماماً كطريق البحر، حيث أثبتت الحرب أن حدودها في بلوشستان كانت عرضة للخطر. إن التخلي عن سيطرتنا على أحد أعظم طرق التواصل في آسيا سيكون عمل جنون لن نتأخر في الندم عليه.